

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Le professeur Albert Calmette
Le Roi est mort... Vive le Roi!
La dernière journée du Roi Albert dans les rochers de Belgique
En quelques lignes...
Pourquoi nous fêterons le centenaire de La Tour de Pin
M. Emery et Napoléon
Une nouvelle encyclopédie des sciences mathématiques et physico-chimiques

D^r Louis GUINARD
Fernand DESONAY
Comte Xavier de GRUNNE

Louis PICARD
Jean MONVAL
Edgard HEUCHAMPS

Les idées et les faits : Chronique des idées : La voix de nos Évêques. La Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Rasneur, Mgr J. Schyrgens.

La Semaine

Spectacle inoubliable, au Parlement, vendredi dernier. Un de ces sommets très rarement atteints. On était emporté dans l'inextinguible. On communiait à la vraie grandeur.

Le Roi y prononça, magnifiquement, un magnifique discours. Une page d'histoire s'écrivit là, dont la portée pourrait difficilement être exagérée. « Je prends devant vous l'engagement solennel qui scelle un pacte de confiance réciproque entre le Souverain et la Nation. — «... la dynastie belge est au service de la Nation. » — « Je me donne tout entier à la Belgique! » Toujours nous reverrons la scène. Les socialistes, dressés, non seulement comme les autres, mais à diverses reprises avant les autres, et acclamant follement le jeune Souverain qui, beau comme un jeune dieu, s'adressait à son peuple avec une simplicité princière et une fermeté royale. Et quand le Roi affirma que « les institutions dont nous a dotés la sagesse du Constituant, et qui ont subi l'épreuve de plus d'un siècle, sont assez larges et assez souples pour s'adapter, dans l'ordre et la légalité, aux nécessités variables des temps », ce fut du délire. Quel bienfait qu'une monarchie, même aussi tempérée à l'excès que la nôtre! Le socialisme belge, plus que rallié, s'accrochant à la monarchie pour « tenir » sous le violent souffle antimarxiste qui balait l'Europe : qui donc eût osé le rêver? Quand on se rappelait — en voyant sénateurs et députés socialistes, debout, acclamant le Roi — le passé républicain et révolutionnaire du P. O. B. et de beaucoup de ceux qui se donnaient ainsi en spectacle, comment n'être pas frappé du chemin parcouru?

Ce parti et ces hommes encore résolument et violemment hostiles à la monarchie au début du règne d'Albert I^{er}, ce parti et ces hommes qui n'ont rien négligé pour éloigner de la monarchie les masses populaires, ce parti et ces hommes ont abdiqué! Quant à leur propagande antimonarchique, la douleur de millions de Belges pleurant leur Roi, l'enthousiasme qui accueillit Léopold III le jour de sa Joyeuse Entrée dans Bruxelles, en ont démontré le total insuccès. Impossible, nous semble-t-il, de faire un plus grand éloge de l'institution et de Celui qui l'incarnera pendant ces vingt-cinq ans. Il rallia tout le monde autour de lui. Sa bienfaisante influence — servie par les circonstances, c'est entendu, mais cela ne diminue en rien cette bienfaisance, bien au contraire! — limita et minimisa les nuisances de la démocratie politique et parvint à placer en dehors et au-dessus des luttes de parti la clef de voûte qu'est la monarchie!

Aux innombrables témoignages rendus à Léopold III, nous voulons ajouter le nôtre. Roi, notre Roi, chef de la Cité, de cette Patrie belge dans laquelle la Providence nous a placés, il a droit à notre attachement, à notre dévouement et à notre amour. Nous les lui donnons sans réserve. *La Revue catholique des idées et des faits* est catholique et belge. Elle s'applique à promouvoir

le Règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, EN BELGIQUE. C'est dire que, si elle aime ardemment l'Église, elle aime aussi ardemment la Patrie. Nous croyons en avoir donné quelques preuves déjà. Avec la grâce de Dieu, nous ne cesserons de nous dépenser pour l'une comme pour l'autre.

Dans sa réponse à la très belle allocution par laquelle S. Em. le cardinal van Roey accueillit le Roi à Sainte-Gudule, samedi dernier, celui-ci rappela la phrase du « grand cardinal Mercier » : « *La religion du Christ fait du patriotisme une loi; il n'est point de parfait chrétien qui ne soit parfait patriote.* »

Pour être ce parfait chrétien il faut, chez nous, aimer le PRINCE, le chef héréditaire, le Roi de ce royaume de Belgique qui reste une des rares oasis catholiques dans un monde dévasté par la déchristianisation.

A côté des spectacles grandioses et pathétiques qui se sont déroulés à l'occasion de la fin tragique d'Albert I^{er} et de l'avènement de Léopold III, en marge de ce frisson d'apothéose dont nous parlions il y a huit jours, ou plutôt composant celui-ci, le concrétisant à leur manière, il y eut des épisodes — par dizaines et par centaines — témoignant d'une « action en profondeur » tout à fait extraordinaire. Qui donc se doutait que la Belgique « fournissait » une des expériences les plus concluantes en faveur de la monarchie? Qui donc savait, que sur notre sol belge la preuve s'inscrivait que la monarchie est *naturelle*, et que l'élection appliquée à tout, la démocratie politique logique dans l'erreur, est anti-naturelle? Les catastrophes de la guerre et de l'après-guerre ont, certes, été pour beaucoup dans la réaction antidémocratique qui se développe sous nos yeux en Europe — déclanchée surtout par l'homme de génie dont elle restera l'impérissable honneur : Mussolini — mais à côté de cette expérience des méfaits du régime électif se poursuivait, chez nous, l'expérience des bienfaits d'une monarchie, fort tempérée pourtant. Ces bienfaits s'inscrivaient au fond des âmes, souvent à leur insu. Les invraisemblables anecdotes, plus pittoresques les unes que les autres, qui nous reviennent de tous les coins du pays, témoignent du merveilleux travail qui s'opérait ainsi et qui tissait entre les Belges des liens puissants.

M. Maurice Colrat, ancien ministre républicain, parlant des funérailles triomphales du roi Albert, vient d'écrire dans le *Temps* — dans le *Temps*!! : « Au moins ceux-là ont eu quelqu'un à aimer! » Ah! la belle parole : « Quelqu'un à aimer! » N'est-ce point le rêve de la douce France? Ce qui la trouble et ce qui lui manque? »

Oui, les Belges ont quelqu'un à aimer. Il a fallu l'affreuse mort du Roi, pour que ces Belges se rendissent compte à quel point ils l'aimaient : indiciblement... Cet amour, qui sans doute surprit

plus d'un de nos compatriotes quand il le sentit lui pincer douloureusement le cœur, cet amour reporté sur son successeur, est une des grandes raisons de notre espérance.

Une vague antisocialiste déferle sur l'Europe. Les événements d'Autriche marquent une date importante dans l'heureuse réaction contre les folies marxistes. Réaction naturelle, réaction vitale. C'est à l'expérience que le socialisme s'est révélé incapable d'assurer l'ordre. Partout où il a commandé, il a échoué. Avait-on assez célébré les « réalisations » de la dictature rouge qui « tenait » Vienne! Qui la terrorisait plutôt. Dictature néfaste. Dictature antichrétienne au premier chef qui avait détaché de l'Église les masses prolétariennes par les moyens les plus sectaires. Cette dictature marxiste s'était organisée pour se maintenir par la force. Bandes armées, dépôts d'armes, citadelles dominant la capitale autrichienne. Si un Dollfuss est parvenu à la briser, c'est avant tout aux méfaits même de ce régime de terrorisme qu'on le doit. Mais il sut habilement et énergiquement diriger le réveil national, la réaction contre une tyrannie qui tarissait les sources vives de la nation et qui conduisait à la ruine et à la mort.

Le cercle se resserrait. La social-démocratie était aux abois. Elle décida de recourir à l'ultime moyen pour se maintenir: le coup de force. Il échoua. Du jour au lendemain le gros de ses troupes l'abandonna. La grève générale fut un fiasco. Et maintenant le marxisme autrichien est mort. On ne s'en félicitera jamais assez. Saluons les pauvres victimes égarées par de mauvais bergers, mortes pour un idéal, mais réjouissons-nous vivement d'une défaite décisive. Si l'Europe doit être sauvée, si la civilisation occidentale est appelée à survivre, le nom du chancelier Dollfuss sera célébré par les générations futures.

* * *

Et ce grand homme d'État est heureusement un grand chrétien. Les catholiques devraient exulter en voyant un des leurs coopérer, au nom même des principes chrétiens, à la nécessaire et salutaire réaction antimarxiste qui soulève notre vieux monde. Comment comprendre que les étudiants qui rédigent l'*Avant-Garde* de Louvain, applaudis, évidemment par le *Peuple*, « condamnent » Dollfuss? Où donc ces bons jeunes gens ont-ils cherché leurs idées? Certain cours de droit naturel et de morale, professé à Bruxelles, leur a-t-il à ce point faussé le jugement? Ne donnons évidemment pas plus d'importance qu'elles ne méritent à ces élucubrations de jeunes étudiants mieux intentionnés qu'inspirés, mais il n'est peut-être pas inutile de leur dire publiquement qu'ils feraient bien de s'informer et d'étudier avant de trancher de haut.

« *Les Heimwehren* — écrit l'*Avant-Garde*, repris par le *Peuple* — étaient extrémistes. C'est sous leur pression que Dollfuss a engagé le combat contre les sociaux-démocrates, FAUTE ENORME, DE TOUTE ÉVIDENCE. »

Il en parle bien à la légère le jeune André Falk qui signe l'article. Il ignore donc tout de la dictature rouge qui sévissait à Vienne et de l'air irrespirable qui y régnait? S'il ne s'était trouvé personne pour s'opposer — enfin! — à la tyrannie antichrétienne et déchristianisatrice à outrance qui sévissait là-bas, toute l'Autriche y eût passé.

* * *

M. André Falk veut bien nous dire qu'à son avis (« c'est également mon opinion »!) l'Autriche n'échappera au danger hitlérien qu'en revenant à un régime libéral. La situation nous paraît trop compliquée là-bas, et nous n'avons à son égard ni les informations ni la pénétration de vues de notre jeune confrère, pour que nous osions émettre un jugement d'ensemble sur la politique de M. Doll-

fuss, mais la chose certaine, c'est que la dictature marxiste viennoise pouvait rivaliser avec les régimes les moins libéraux des deux hémisphères!

« *Maintenant* — ajoute notre auteur — il faut avouer que si Daladier a les mains rougies de sang, Dollfuss en est tout éclaboussé. »

Comme si l'emploi de la force était toujours condamnable! Mais notre Grand Roi, qui vient de disparaître dans un flambouement de gloire, était lui aussi tout éclaboussé de sang, d'un sang versé pour défendre la Justice et le Droit. Dollfuss a résisté à l'insurrection et a maté l'émeute. Honneur à son courage! Et déplorons une fois de plus l'in vraisemblable chaos qu'ont actuellement dans la tête trop de jeunes intellectuels catholiques. Il faudra bien un jour en rechercher et en dénoncer les grands responsables...

Mais vous, Dollfuss, — conclut M. Falk — autrefois si sympathique, croyez-vous que le massacre que vous avez consenti soit conforme aux principes du Christ en qui vous croyez si profondément? En vérité, non.

Et, en catholique, au nom aussi de la simple humanité, je m'incline avec respect devant ces hommes qui ont lutté et sont tombés pour leur idéal.

« En vérité, non! » Et pourquoi donc s. v. p. jeune homme? Inclinez-vous devant les victimes, priez pour elles, mais ne perdez donc pas la tête! Que des hommes luttent et tombent pour un idéal, grandit ces hommes, mais ne justifie en rien cet idéal. Celui pour lequel sont morts cent ou deux cents socialistes autrichiens est un idéal antinaturel, antichrétien et inhumain. D'autre part, tout massacre n'est pas nécessairement une atteinte aux principes du Christ, voyons! On est quelque peu gêné d'avoir à le rappeler. Le devoir d'état, base de toute vie chrétienne, oblige parfois ceux qui ont la charge de veiller au bien commun, à user de la force. Il nous paraît que, fidèle à ce devoir, le chancelier Dollfuss a opposé la force légale à la force révolutionnaire. C'est au nom même des principes du Christ que le chancelier s'est résigné au massacre. Moins ferme, moins soucieux de remplir son devoir jusqu'au bout, il n'y eût peut-être pas eu de victimes, mais il y eût certainement eu un chef de plus, indigne de sa qualité de chef.

Nous avons dit ici, l'autre semaine, que le point le plus faible du Plan de Man nous paraissait être sa réforme politique. Suffrage universel pur et simple, élisant une Chambre unique. Le monde entier réagit contre les aberrations de la démocratie politique, mais M. de Man n'a rien trouvé de mieux que de les maintenir chez nous et même de les renforcer.

Cette démocratie politique est pratiquée en Pologne depuis la guerre, comme partout ailleurs elle y engendra une vie politique anarchique et impuissante. Mais là aussi les nécessités vitales de la vie en commun s'insurgèrent. Et voici où aboutit l'expérience :

« La Diète de Varsovie vient de voter le projet de Constitution, soumis par le « Bloc de collaboration » avec le Gouvernement. Le Sénat en délibérera prochainement. En renforçant considérablement l'autorité du Président, en instituant une Chambre Haute, nommée pour un tiers par le chef de l'État et élue pour les deux tiers par un corps électoral restreint, formant un contrepois à la Chambre des députés, issue du suffrage universel, cette Constitution traduit en termes juridiques l'expérience des huit dernières années. Compromis raisonnable entre l'Autorité et la Liberté, cette nouvelle charte constitutionnelle assure à la Pologne un gouvernement stable et vigoureux. »

Cette conclusion d'une intéressante étude publiée dans le dernier numéro de la *Revue de Paris* est à verser au dossier de la révolution antidémocratique qui s'accomplit partout sous nos yeux.

Le professeur Albert Calmette⁽¹⁾

Sa vie et son œuvre

Avant d'aborder le sujet que l'on m'a demandé d'exposer ici, une question se pose pour moi :

Que pourrais-je dire encore, après les regrets profonds unanimement exprimés, les justes et éloquents hommages rendus déjà, dans le monde entier, à la mémoire d'Albert Calmette, à la gloire du Maître illustre, de l'ami fidèle, que nous pleurons tous ?

Sur sa vie, sa carrière de savant et son œuvre si utiles et si belles, on a, depuis sa mort, beaucoup publié, de telle sorte qu'il n'est personne, aujourd'hui, qui n'ait point cruellement ressenti l'immensité de la perte que nous avons faite.

Je crains donc de n'avoir plus grand'chose à ajouter, hors l'expression d'une douleur que jusqu'ici je n'ai pas eu le courage de traduire telle que je l'ai éprouvée.

Si j'en parle aujourd'hui, je le fais en demandant que l'on veuille bien me pardonner de retenir, pendant quelques très courts instants, l'attention sur mon chagrin personnel, car la disparition d'Albert Calmette m'a ravi un ami de plus de trente ans, le plus sûr de tous, un conseiller plein de clairvoyance, un confident dont la bonté réconfortante me soutenait dans les moments difficiles de la vie, enfin, comme il a bien voulu me le répéter très souvent, un frère par le cœur, près duquel je trouvais une affection pleine de tendresse et de délicates attentions.

Ceux qui ont eu la pensée de s'adresser à moi pour exposer la vie et l'œuvre d'Albert Calmette connaissaient les liens de grande amitié qui nous unissaient et que je viens de rappeler, seulement pour justifier un choix qui m'a d'abord profondément ému et troublé en raison de la crainte que j'éprouve d'être inférieur à la tâche que l'on veut bien me confier.

A défaut d'une éloquence qui ne serait pas à la mesure de celui dont on m'a demandé de retracer l'existence, je m'efforcerai, dans le langage simple que lui-même préférait, d'exposer ce que furent sa vie et l'œuvre qui le place aux plus hauts sommets de la science.

Une des caractéristiques essentielles de cette œuvre doit, tout d'abord, être bien mise en relief, car elle ressort de tous les travaux de Calmette et des recherches scientifiques qu'il a poursuivies : c'est la préoccupation dominante chez lui d'aboutir toujours à des conclusions et applications pratiques, pouvant conduire, soit dans le domaine de la médecine préventive, soit dans le domaine du traitement des maladies, à un progrès social, à un bénéfice certain devant servir au soulagement des misères humaines.

Lorsqu'une question se présentait à lui et mettait en éveil son esprit investigateur, curieux de la vérité à démêler, il ne s'en tenait pas à la seule découverte de cette vérité, ni à la solution scientifique pure qui en ressortait. Il cherchait le moyen de l'utiliser et d'en tirer parti, pour arriver à une création bienfaisante immédiatement applicable aux êtres qu'il voulait mettre en défense contre un danger menaçant, ou sauver d'un mal implacable.

Inspirée de l'École pastorienne, l'œuvre de Calmette est donc essentiellement humaine ; sa vie est un long et puissant effort, soutenu par un ardent amour du bien et le souci de combattre tout ce qui fait souffrir et donne la mort.

Chaque étape de sa laborieuse carrière, comme chacune des missions qui lui ont été confiées, est marquée par une découverte de premier ordre, ou par l'ébauche d'un travail dont il a su recueillir les éléments et qu'il poursuivra plus tard, pour arriver au résultat que des observations minutieusement prises lui ont fait entrevoir.

En 1883, à l'âge de vingt ans, alors qu'il est, depuis 1881, élève de l'École de médecine navale de Brest, il entre dans le corps de santé de la Marine et, jusqu'à 1885, fait la campagne de Chine, dans l'escadre de l'amiral Courbet, à bord de la *Triomphante*.

Pendant cette campagne, il eut la bonne fortune de rencontrer, dans les hôpitaux chinois de Hong-Kong, le médecin anglais sir Patrick Manson, qui, en l'initiant à ses travaux sur la filariose, lui fit faire ses premiers débuts dans la science.

En juillet 1886, entre deux expéditions, il soutint à Paris sa thèse de doctorat sur « les Lymphangites filariennes », et passa dix-huit mois, au cours de 1886-1887, au Gabon-Congo.

Quittant, peu après, le corps de santé de la Marine, pour entrer, sur sa demande, dans les troupes coloniales, il fait encore deux années de campagne, en 1888-1889, à Terre-Neuve et Saint-Pierre et Miquelon, où il étudie et se forme seul à la technique bactériologique, en recherchant la cause de la coloration rouge que prend, parfois, la morue salée, et démontrant l'origine bactérienne de cette altération due à un organisme apporté par le sel de certaines provenances, utilisé par les marins pour conserver le poisson.

Il montre que, pour s'opposer au développement de la « maladie rouge », il suffit d'ajouter à la morue, au moment de la salaison, des traces de sulfite de soude.

A son retour en France, désireux d'approfondir les recherches qu'il a commencées et de compléter ses connaissances en bactériologie, il sollicite et obtient l'autorisation de faire un stage d'étude à l'Institut Pasteur, où il entre, en 1890, dans le laboratoire du Dr Emile Roux.

Au contact de Pasteur et de Roux, qui, présentant son avenir, l'avaient accueilli avec empressement, il reçut l'empreinte scientifique de la Grande École et devint bientôt un pastorien hors pair.

Aussi, lorsqu'informé de la gravité des épidémies de variole et de la fréquence des cas de rage qui sévissaient en Indo-Chine, M. Étienne, sous-secrétaire d'État des Colonies, pria Pasteur d'envoyer un de ses élèves pour créer et diriger un laboratoire de recherche et un centre vaccino-gène à Saïgon, Calmette fut choisi pour accomplir cette mission.

Dès janvier 1891 il était au travail.

Très rapidement, malgré les difficultés qu'il dut surmonter d'abord, il parvint à organiser un service régulier de vaccination jennérienne et la préparation du vaccin contre la rage.

Il ne s'en tint pas là, et mettant à profit les moyens d'étude dont

(1) Conférence prononcée à la tribune des Conférences Cardinal Mercier

il pouvait disposer, il entreprit une série de travaux sur le venin des serpents, sur les fermentations alcooliques du riz, sur les fermentations de l'opium, sur le choléra asiatique, la dysenterie, et les abcès du foie.

De retour en France, en juillet 1893, il reprit dans le laboratoire de Roux les études commencées en Indo-Chine sur les venins des serpents, ce qui le conduisit à la préparation du sérum antivenimeux, aujourd'hui employé, dans le monde entier, pour préserver les hommes et les animaux contre les accidents graves consécutifs aux morsures des reptiles dangereux.

Il reprit aussi l'étude de la levure qu'il avait rapportée de sa mission, et que les Chinois utilisaient pour la fabrication d'un alcool parfumé, par fermentation du riz. Il découvrit, dans cette levure, un champignon inférieur qui possède la propriété de transformer l'amidon en sucre, puis en alcool, avec des rendements, en qualité et quantité, de beaucoup supérieurs à ceux que l'on obtient avec le malt d'orge ou les acides. A ce champignon, à cette levure, il a donné le nom d'*amylomyces Rouxii*.

Alors que, depuis 1893, Albert Calmette dépensait son activité productive à de beaux travaux, près de Roux et Pasteur, il fut désigné par eux, en janvier 1895, pour organiser et diriger le nouvel Institut, qui devait être créé à Lille, par souscription publique, afin de répondre aux vœux des industriels et agriculteurs du Nord, qui avaient formé un Comité en vue d'assurer aux populations de cette région les bienfaits des découvertes pasteuriennes, des nouvelles vaccinations et de la sérothérapie.

* * *

C'est à Lille, où il est resté vingt-quatre ans, de 1895 à 1919, que s'est écoulée la partie la plus longue de la carrière scientifique de Calmette, et c'est aussi au cours de cette période de sa vie qu'il a achevé, produit ou commencé ceux de ses travaux qui, dans le cadre de la science, de la médecine et des créations sociales, apparaissent comme les plus importants, les plus riches, par les bienfaits qui en sont ressortis.

Sous l'inspiration animatrice et féconde d'Albert Calmette, l'Institut Pasteur de Lille devint bientôt la plus laborieuse des filiales de l'illustre Maison de Paris. Ce fut un centre scientifique de tout premier ordre, où une foule de chercheurs et de savants français et étrangers vinrent travailler sous la direction du Maître, pour lequel, grâce à l'initiative éclairée du professeur de Laperonne, une chaire de bactériologie et d'hygiène fut créée à la Faculté de médecine de l'Université locale.

Entouré de collaborateurs dévoués, heureusement choisis, tels que Guérin, Marmier, Breton, Massol, Grysez, Rolants, dont il inspirait et dirigeait les travaux, Calmette avait organisé dans son Institut une série de services distincts pour les applications des sciences bactériologiques à l'hygiène, à la médecine humaine, à la médecine vétérinaire, à l'industrie et à l'agriculture.

C'est dans ce milieu dont il est l'âme qu'il achève ses études sur le venin des serpents et le sérum antivenimeux; sur la levure d'Indo-Chine qui, utilisée industriellement, donne des bénéfices qu'il consacre intégralement aux dépenses de l'Institut; sur l'ankylostomiase, maladie des mineurs, déterminée par un ver vivant dans l'intestin et y déposant des poisons qui anéantissent les individus atteints; sur le vaccin jennérien, dont il parvient à conserver indéfiniment la virulence initiale et l'activité, par des passages alternatifs du lapin à la génisse et de la génisse au lapin.

Obsédé par tout ce qui peut être nuisible à l'individu et aux collectivités humaines, il s'intéresse aux procédés d'épuration des eaux résiduaires provenant des villes et des industries. Il étudie les moyens pratiques d'assurer la protection des cours d'eau, des

rivières et des nappes souterraines, contre les causes de pollution qui sont un danger pour la santé publique.

Il crée, pour cela, à la Madeleine, aux portes de Lille, une station expérimentale, modèle d'épuration biologique, où, recevant les eaux infectées, d'abord dans des fosses septiques, puis sur des lits de coke très poreux, lits bactériens d'oxydation, il obtient une épuration parfaite de ces eaux, démontrant que l'on peut, ensuite, les déverser sans aucun danger dans un cours d'eau quelconque.

Les résultats et constatations obtenus à la station de la Madeleine-lez-Lille marquent une date mémorable dans l'histoire de l'hygiène urbaine et sont devenus l'origine d'applications nombreuses, aussi bien pour l'épuration des eaux d'égoût des grandes villes que pour celles des petites agglomérations.

C'est pendant son long séjour à l'Institut Pasteur de Lille qu'Albert Calmette a commencé et poursuivi ses plus belles expériences sur la tuberculose, ses travaux et créations médicales et sociales les plus utiles pour la défense contre les atteintes de cette maladie.

A Lille a été créé le premier dispensaire français du type dont il a établi et fait connaître la formule.

Par lui, le département du Nord a été pourvu d'un sanatorium pour la cure des tuberculeux, sanatorium qui, édifié à Montigny-en-Ostrevent, près Douai, a été ouvert et inauguré solennellement en octobre 1905 par le président Loubet.

Dans ce sanatorium, que son créateur avait qualifié de « familial », on trouvait, à côté de deux pavillons pour célibataires, vingt-quatre villas gemellées, composées chacune de cinq pièces, où les malades pouvaient s'installer avec leur famille.

Par cette disposition, alors toute nouvelle, une partie importante de Montigny représentait un véritable *village-sanatorium*, précurseur de ceux qui se sont organisés ensuite sur ce type.

Les quatre dernières années du séjour d'Albert Calmette à Lille furent pour lui particulièrement atroces. Elles s'écoulèrent, à partir du mois d'août 1914 jusqu'à la fin de la guerre, sous la férule de l'occupation allemande.

Il aurait pu quitter Lille, mais il ne le voulut pas, se refusant à abandonner son Institut et les services qu'il y avait créés, espérant aussi, grâce à son autorité personnelle, pouvoir être utile aux habitants du Nord. Il s'y est employé autant qu'il l'a pu.

Il eut, cependant, à subir deux épreuves particulièrement terribles et affligeantes.

Il faillit d'abord être fusillé, sous le prétexte que des pigeons avaient été saisis dans son laboratoire et pris pour des pigeons voyageurs, alors qu'il s'agissait d'animaux d'expérience inoculés de tuberculose, comme put, heureusement, le constater un savant allemand, de passage à Lille, le professeur Pfeiffer.

Ce fut, ensuite, en 1918, l'arrestation de M^{me} Calmette qui, sous prétexte de représailles, fut envoyée avec dix-huit dames de la haute société lilloise, au camp de Holzminden, où elles durent subir, pendant six mois, les sévices les plus révoltants.

Malgré les dures épreuves qu'il supportait et qui auraient pu l'accabler, Albert Calmette donna, pendant toute la durée de l'occupation, un exemple splendide de courage, d'énergie et de résistance morale. Il se soutint et soutint son entourage en travaillant, car c'est au cours des angoisses de la guerre qu'il écrivit son magnifique ouvrage sur l'*Injection bacillaire et la Tuberculose*, véritable monument encyclopédique où se trouvent réunies toutes les connaissances acquises sur le bacille de Koch et la tuberculose.

Quand, après la délivrance de Lille, nous eûmes le bonheur de le revoir à Paris, il ne devait plus quitter cette ville, ayant, pendant son absence, été nommé sous-directeur de l'Institut Pasteur, après la mort de Metchnikoff, en 1917.

* * *

Installé définitivement à Paris, il prend possession de ses fonctions, près de son maître et ami Emile Roux, et organise la reprise de ses recherches scientifiques dans l'ancien laboratoire de Chamberland, local très insuffisant, composé de deux seules pièces, où, avec ses collaborateurs et chefs de service, vinrent s'entasser de nombreux élèves français et étrangers.

Là, Albert Calmette se consacre, avec toute son ardeur, à la tâche qui lui est la plus chère : la mise au point de la technique de préparation et d'emploi du bacille tuberculeux bilié, en vue d'arriver à la vaccination contre la tuberculose, au moyen de ce bacille dépourvu de virulence, qu'en collaboration avec Guérin, il a obtenu, après un très long et patient labeur.

Parallèlement, il poursuit, avec Nègre et Boquet, ses travaux sur les anticorps tuberculeux et les antigènes, puis, avec Valtis, Nègre et Boquet, il s'attache à une question qui touche à l'hérédité de la tuberculose, en reprenant et élargissant les expériences de Fontès sur les éléments filtrants et invisibles du virus tuberculeux, éléments auxquels il donne le nom d'*ultra-virus tuberculeux*.

Mais, ne disposant, pour les travaux qu'il désirait entreprendre, que d'un laboratoire exigü et assez misérable, il rêvait d'une installation modèle, spacieuse et bien outillée, où il pourrait organiser des services distincts, affectés chacun à ce qui lui paraissait devoir être séparé dans les recherches à poursuivre sur la tuberculose.

Il était surtout dominé par la préoccupation d'isoler complètement les services du bacille-vaccin, dit B. C. G., et d'éviter ainsi le moindre contact pouvant être la cause de confusion ou d'erreurs regrettables.

Il eut la joie de voir réaliser ce dernier rêve de sa vie scientifique et, dans une lettre du 26 juillet 1929, il me l'annonçait ainsi :

« Je suis très bousculé ces jours-ci par une besogne folle. Hier, le conseil d'administration de l'Institut Pasteur a voté 3.500.000 francs pour édifier, pour moi, un laboratoire de la tuberculose dont j'ai dû faire les plans. Je suis extrêmement heureux de cette décision. »

Il suivit la construction de ce laboratoire, en surveillant minutieusement les moindres détails de l'aménagement et de l'organisation, impatient de voir bientôt s'ouvrir les superbes bâtiments où il avait, avec son cœur, mis toutes ses pensées et tous ses espoirs.

« J'ai repris le collier depuis le 1^{er} septembre, m'écrivait-il le 11 septembre 1931, et je me fâche tous les jours après les entrepreneurs et fournisseurs qui n'en finissent pas de nous livrer nos laboratoires et ce dont nous avons besoin. »

Le mois d'octobre suivant vit la fin de cette attente. Les nouveaux laboratoires de recherches sur la tuberculose et de préparation du B. C. G. étaient achevés. Albert Calmette avait doté l'Institut Pasteur d'un foyer de travail unique au monde, par l'harmonie de son ensemble, l'individualisation logique des services et la perfection de ses moyens de recherche.

C'est dans ce laboratoire, et à l'étage rigoureusement réservé au B. C. G., que Camille Guérin continue la culture de ce bacille-vaccin et prépare les nombreuses doses qui, chaque jour, sont envoyées, gratuitement, dans la France entière et les pays voisins.

Pendant un peu plus de deux années, Albert Calmette eut la joie de vivre au milieu de sa dernière création et d'en assurer le fonctionnement et la marche régulière.

Son plus grand plaisir était de faire visiter lui-même sa grande maison et tous les services qu'il y avait si heureusement aménagés. Mais, en regrettant de ne pas l'avoir eue beaucoup plus tôt, il avait comme un pressentiment qu'il n'y travaillerait pas aussi longtemps que tous, dans l'espérons.

Il me dit un jour, sur un ton qui traduisait à la fois sa satisfaction et ses craintes :

« Ce laboratoire est la réalisation de mon vœu le plus cher, mais je suis au déclin de la vie; pourrai-je assez en profiter pour mener à bien ce qui me reste à faire? »

Ces pressentiments, hélas! ne furent pas vains, car, alors qu'il mettait sur pied tout un programme de recherche sur l'emploi des venins de serpents dans le traitement du cancer, Albert Calmette, à l'aube du 29 octobre 1933, fut emporté par une crise du foie. deuxième attaque, cette fois mortelle, d'une crise du même genre qu'il avait eue le 24 octobre 1931 et qui nous avait privés de sa présence à une fête de famille, où il était attendu avec M^{me} Calmette.

* * *

De l'œuvre immense d'Albert Calmette, dont je viens d'esquisser les grandes lignes, je crois qu'il est indispensable de faire ressortir la partie la plus chère à son cœur, celle à laquelle il s'est donné tout entier, qui a dominé dans ses préoccupations journalières et qui, depuis 1899, a absorbé la plus grosse part du temps qu'il a consacré à la recherche de tout ce qui peut être utile et bien-faisant, je veux dire l'étude de la tuberculose et des moyens à employer pour mettre un terme aux ravages de cette maladie.

Le 3 avril 1932, à l'occasion du décès, à vingt-cinq ans, d'un jeune compositeur de musique, dont l'avenir s'annonçait plein de promesses et que la tuberculose nous avait enlevé, il m'écrivait :

« C'est un immense chagrin pour les pauvres parents et je les plains de tout mon cœur. Quelle horrible maladie que cette tuberculose qui fauche ainsi tant de jeunes existences, si précieuses! Redoublons nos efforts pour tâcher d'en débarrasser notre pauvre humanité. »

Et c'était bien là l'expression du grand souci qui a tenu la première place dans ses aspirations les plus ardentes, vers une découverte qu'il attendait et pour laquelle il a dépensé, jusqu'à épuisement, une activité qui ne voyait pas d'obstacle, animée par la foi inébranlable qu'il avait dans la puissance d'une science patientement, sagement mise au service d'un idéal humanitaire à atteindre.

Sa première création, le Dispensaire d'hygiène sociale, selon la formule du type qui porte son nom, est la plus belle acquisition qui ait été faite pour l'organisation des défenses contre la tuberculose.

Il en a parlé pour la première fois, en 1899, dans un rapport présenté à la Commission extra-parlementaire, instituée par Waldeck-Rousseau, à l'effet de rechercher un moyen pratique d'enrayer la propagation de la tuberculose.

S'inspirant de quelques idées mises en pratique par sir Robert Philipp, d'Édimbourg, qui avait organisé un Dispensaire anti-tuberculeux, en vue de faciliter la recherche des malades, Albert Calmette proposait de créer, dans chaque ville et centre important, des Dispensaires ayant à leur tête un médecin compétent et un excellent moniteur d'hygiène, chargés du dépistage précoce des tuberculeux et des sujets suspects, chargés de les examiner, de s'intéresser à eux et à leur ambiance familiale, ayant le devoir de les visiter fréquemment à domicile, de les instruire de toutes les précautions à prendre pour éviter la propagation de la maladie, en assurant les désinfections nécessaires, sans négliger les soins aux malades et une assistance bien comprise, dans les milieux nécessitant.

Cette formule, si essentiellement pratique et facile à réaliser, si économique et si souple, a été rapidement empruntée et utilisée par tous les Dispensaires créés sur ce type et qui sont, vraiment, des organismes de préservation, des organismes de défense, des

postes d'avant-garde, que l'on trouve, partout aujourd'hui, à la base des organisations antituberculeuses, aussi bien en France, en Belgique, que dans les autres pays.

Cette conception géniale de Calmette a abouti, dès l'origine, à la création par Malvoz, en juillet 1900, du Dispensaire Montefiore, à Liège, et en France, en 1901, à l'ouverture du Dispensaire Émile Roux, à Lille.

Il est, ici, curieux de rappeler que c'est en Allemagne, — là où d'abord les défenses contre la tuberculose s'organisèrent sur le principe du sanatorium — que la formule du Dispensaire-type Albert Calmette s'est le plus vite généralisée, au point de devenir, après quatorze ans, le pivot de la lutte antituberculeuse dans ce pays.

A ce propos me revient le souvenir du dernier voyage que j'ai fait à Berlin, en compagnie de Calmette, voyage au cours duquel, le 22 octobre 1913, nous avons été invités à une assemblée générale du Congrès des Dispensaires antituberculeux allemands, dans la salle des séances de la Chambre des députés de Prusse, qui était archi-comble.

La réunion fut imposante et pleine d'intérêt, surtout pour nous, Français, qui avons eu l'agréable surprise d'assister au triomphe d'une idée venue de chez nous et dont les nombreux orateurs ont proclamé l'immense portée pratique, en rendant au professeur Calmette un solennel et chaleureux hommage. Au milieu des applaudissements enthousiastes de la salle entière, tout le monde étant debout, l'assemblée a donné à Calmette le titre de « Grand-Père » des 818 Dispensaires qui, à cette date, fonctionnaient dans l'empire allemand.

Trente-cinq ans se sont écoulés depuis la première communication d'Albert Calmette à la Commission extra-parlementaire de la Tuberculose, en 1899; l'épreuve du temps est faite et l'on sait, maintenant, quels services ont rendu et rendent les Dispensaires d'hygiène sociale, dont le créateur lui-même a modifié la formule primitive en l'adaptant aux notions nouvelles et en remplaçant, par exemple, les moniteurs d'hygiène par des infirmières-visiteuses, à la formation desquelles il a apporté des initiatives pratiques et son active collaboration, lorsqu'il s'est agi d'organiser les écoles où elles sont instruites.

* * *

Tout en poursuivant, avec ses collaborateurs, une série de travaux sur les milieux de culture du bacille de Koch, sur les voies de pénétration de ce bacille dans l'organisme et la marche de l'infection bacillaire, sur les tuberculines, les sérums antituberculeux et les autres questions se rapportant à la tuberculose qui, toutes, portent la marque de son génie, Albert Calmette ne perdait pas de vue ce qui fut, comme nous l'avons dit, la grande préoccupation de sa carrière scientifique, c'est-à-dire la découverte d'un vaccin contre cette maladie. Tous ses efforts tendaient vers ce but, qu'il entrevoyait à travers ses expériences et ses recherches les plus variées.

Et c'est ainsi qu'avec une ténacité, une logique et une patience à toute épreuve, il est arrivé, avec Guérin, à la longue et laborieuse préparation du bacille vivant et atténué, connu sous le nom de B. C. G., bacille qui réalise les conditions suffisantes et indispensables pour vacciner, pour prémunir contre les atteintes de la tuberculose.

C'est là, comme on l'a dit, l'œuvre maîtresse de Calmette, celle qui l'éleva au rang des plus grands bienfaiteurs de l'humanité par les merveilleux résultats déjà obtenus et que le temps doit confirmer, nous en avons la certitude.

Les savants qui, avant lui, avaient poursuivi des essais de vaccination contre la tuberculose, avaient échoué parce qu'ils se ser-

vaient, soit de bacilles morts différemment traités, soit d'extraits variés de corps bacillaires ou de sérums dits antituberculeux qui, les uns et les autres, ne possèdent aucun pouvoir immunisant.

En effet, dès 1906, Calmette et Guérin avaient démontré, expérimentalement, que l'immunité, la résistance aux surinfections, par le bacille de Koch, n'existe et ne persiste qu'autant que l'organisme est lui-même préalablement imprégné, porteur de quelques bacilles immobilisés, vivants, mais en assez petit nombre et assez peu virulents pour ne pas être nuisibles.

Ce fait capital étant bien établi, Calmette et Guérin ont cherché à créer, par des artifices de laboratoire, une race de bacilles de Koch réellement privée de tout virulence, dont les caractères soient héréditairement et définitivement fixés et qui put servir de vaccin.

Tous leurs efforts ont été orientés vers ce but et, après de nombreuses tentatives, ils ont enfin réussi et voici comment :

Partant d'un bacille tuberculeux d'origine bovine, très virulent, ils l'ont ensemencé sur pomme de terre imprégnée de bile de bœuf, glycinée à 5 %, et, constatant que sur ce milieu spécial les cultures prenaient un caractère différent des autres cultures de tuberculose, ils procédèrent à des réensemencements successifs, qu'ils répétèrent tous les vingt-cinq jours. Au bout de treize années et après deux cent trente passages ininterrompus sur milieux billés, ils obtinrent un bacille héréditairement et définitivement fixe dans les propriétés nouvelles qu'il avait acquises, complètement inoffensif, incapable, même après inoculation à forte dose, de produire la moindre lésion tuberculeuse.

C'était le bacille auquel ils ont donné le nom de B. C. G.

À la suite de nombreux essais, poursuivis longuement et très patiemment, chez les animaux, cobayes, lapins, veaux et singes, Calmette et Guérin eurent la certitude de l'innocuité absolue de leur bacille billé et la preuve qu'il vaccinait sûrement contre les atteintes du bacille virulent.

Alors, très prudemment, en juillet 1921, avec le concours de Weill-Hallé et Turpin, ils n'hésitèrent pas à l'essayer chez les jeunes enfants, en l'administrant par la bouche, en trois doses, séparées par un intervalle d'un jour, dans les dix premiers jours qui suivent la naissance.

Un premier groupe de 317 petits enfants reçut ainsi du B. C. G. sans le moindre incident fâcheux, apportant au contraire la garantie de l'innocuité parfaite et de la valeur immunisante incontestable du nouveau vaccin.

C'est à la suite de ces premiers essais, si encourageants, que le professeur Calmette, le 1^{er} juillet 1924, consentit à faire délivrer gratuitement le vaccin B. C. G. par l'Institut Pasteur, et à fournir, dans les mêmes conditions, les cultures mères, pour en doter tous les laboratoires du monde.

Actuellement, près de 2 millions d'enfants ont été vaccinés, et non seulement on a pu constater que le B. C. G. était inoffensif, incapable de reprendre sa virulence première, mais les médecins ont, de plus, signalé, particularité des plus remarquable, que chez les enfants immunisés la mortalité générale, par toutes causes de maladie, est partout inférieure à celle des non-vaccinés. La plupart du temps, elle est réduite au moins de moitié.

Les statistiques qui ont été dressées prouvent aussi que la prémunition contre la tuberculose, par le B. C. G., est extrêmement efficace. D'après une enquête faite en France, parmi les enfants suivis par les Dispensaires, la mortalité par tuberculose a été de 15,9 % chez les non-vaccinés, alors qu'elle était réduite à 3,4 % chez les vaccinés.

En Roumanie, pays où, grâce à l'influence persuasive du regretté Cantacuzène, 95 % des enfants qui naissent sont prémunis par le B. C. G., on a constaté que la mortalité par tuberculose des

enfants en contact tuberculeux est de 1,2 % chez les vaccinés, alors qu'elle est aux environs de 25 % chez les non-vaccinés.

Comme toute méthode nouvelle, surtout dirigée contre une maladie universellement répandue et particulièrement meurtrière, la vaccination par le B. C. G. a eu ses opposants, niant l'évidence des faits, et ses détracteurs, déclarant qu'elle était dangereuse. Mais, par sa foi robuste, par la conviction d'apôtre qu'il a apportée dans la lutte émouvante qu'il a dû soutenir, Albert Calmette a forcé le succès.

Au Comité d'hygiène de la Société des Nations, à la Conférence organisée à Paris, qui groupait les biologistes, les médecins et les vétérinaires les plus autorisés, à la Conférence de l'Union internationale contre la Tuberculose, réunie à Oslo, en 1930, à l'Académie de médecine, après des débats passionnés et des discussions souvent mouvementées, partout le B. C. G. est sorti victorieux.

Le terrible drame de Lübeck, qui a coûté la vie à soixante et onze malheureux bébés, a failli, cependant, lui porter un coup fatal.

Ce fut le calvaire le plus douloureux pour Albert Calmette, jusqu'au jour attendu et béni où l'erreur commise au Laboratoire de Lübeck, seule cause du désastre, a été reconnue solennellement et judiciairement proclamée.

Mais, de cette épreuve, la santé d'Albert Calmette s'est trouvée définitivement ébranlée, et l'on a pu dire, sans exagération, que ce coup, si douloureux pour son cœur profondément bon et pitoyable, l'a frappé à mort.

Voici quelques passages des lettres qu'il écrivait alors qu'il était si atrocement angoissé par les événements de Lübeck :

Du 22 octobre 1931. — « Je passe une très mauvaise période, infiniment douloureuse pour moi, car je sais que je ne suis en aucune façon coupable, et c'est, en réalité, le procès du B. C. G. que l'on fait à Lübeck. Je vis des jours bien pénibles. Ici même, le fiel ne m'est pas épargné. Certains de nos compatriotes ne seraient pas fâchés de nous voir atteints par le jugement qui sera prononcé. Ils espèrent que le B. C. G. sera le grand vaincu.

« Je réagis de toutes mes forces, mais celles-ci déclinent. Je ne suis plus jeune. Si je reste encore moralement vaillant, mon état physique me trahit. Je viens de faire un peu d'ictère. C'est la dégingolade qui commence. Il va falloir s'efforcer de la ralentir. Je m'y appliquerai de mon mieux, mais je ne puis chasser le cauchemar des malheureux petits êtres dont une erreur funeste, commise en dehors de nous, a causé la mort. Pauvres parents! Pauvres enfants! »

Du 26 novembre 1931. — « Vous savez quelles heures douloureuses je vis, et combien ma santé en est ébranlée. Pasteur Valéry-Radot doit me faire prendre un cardiogramme.

« Si j'éprouve quelque peine des injures, des reproches abominables et des critiques malveillantes dont m'accablent les adversaires du B. C. G., je souffre bien davantage à la seule pensée que des petits enfants ont trouvé la mort, alors que l'on croyait leur appliquer notre méthode de vaccination, pour les protéger contre la tuberculose. »

Et voici, après le jugement qui proclamait la mise hors de cause du B. C. G. et condamnait l'erreur qui avait occasionné l'effroyable accident :

Du 11 février 1923. — « Merci de votre mot affectueux. Je suis, en effet, bien soulagé par ce verdict de Lübeck, car, je m'en aperçois davantage, maintenant, cette douloureuse histoire servait de tremplin aux ennemis de notre B. C. G. qui était, pour eux, le principal accusé. Le voici acquitté! »

Et plus tard, alors que, la confiance renaissant, les bons résultats signalés confirmèrent le succès de sa méthode, il écrivait :

Du 28 décembre 1932. — « Je me suis offert un violent coryza. A part cela, tout va bien. Le B. C. G. me console de tout! »

Le B. C. G. fut, en effet, définitivement libéré de ce dont, à tort, on l'accusait. Ce fut l'immense consolation de Calmette.

Depuis, le vaccin Calmette-Guérin poursuit sa marche triomphale. De toutes les parties du monde arrivent, aujourd'hui, et se multiplient, les preuves de son innocuité, de sa valeur immunisante et de ses effets bienfaisants.

* * *

Un coup d'œil d'ensemble jeté, maintenant, sur l'œuvre d'Albert Calmette, en résumant ce que nous venons d'exposer, donnera la juste mesure de tout ce qu'on lui doit, tant par les créations dues à son activité productive que par les découvertes que nous devons à son exceptionnel génie scientifique.

A l'actif de ses initiatives réalisatrices, dans le domaine de l'organisation des centres de recherches et des œuvres sociales, nous inscrivons :

Le Laboratoire de bactériologie et le Centre vaccino-gène de Saïgon, l'Institut Pasteur de Lille, la Station modèle d'épuration biologique de la Madeleine-lez-Lille, le Dispensaire Emile Roux, de Lille, type du genre qui porte son nom et qui est devenu la base des organisations antituberculeuses de tous les pays; le Sanatorium familial de Montigny-en-Ostrevent, malheureusement détruit pendant l'occupation allemande; l'Institut Pasteur d'Alger; l'Institut Pasteur d'Athènes; le Laboratoire de recherches sur la tuberculose et de préparation du B. C. G. à l'Institut Pasteur de Paris; le Laboratoire de Kindia.

Enfin, avec le concours de M. Feine, architecte, nous avons, ensemble, dressé les plans d'un grand établissement pour deux cents enfants, actuellement en construction à Longchêne-Bullion (Seine-et-Oise).

Dans cet établissement, qui comptera parmi ses créations, il a prévu et l'on aménage une pouponnière de cent berceaux, en cellules isolées, destinée à recevoir et conserver des nouveau-nés pendant la période nécessaire à leur immunisation par le B. C. G.

Cette nouvelle fondation, à laquelle il ajoutait une grosse importance, il la considérait comme devant être un modèle et il s'y intéressait d'une manière toute particulière.

Elle permettra, en effet, d'isoler complètement, dans les tout premiers jours, les enfants nés en milieux contaminés, d'une mère ou d'un père tuberculeux, afin que, après administration du B. C. G. ils aient le temps d'acquiescer, dans une ambiance saine et avant tout contact infectant, la résistance produite par la réaction du bacille-vaccin.

Cette réaction au B. C. G., créatrice de l'état d'immunisation et de résistance, réaction anodine à laquelle Albert Calmette a donné le nom de *Bécégétite*, exige, pour être efficace, de cinq à six semaines environ, et, pendant tout ce temps-là, les bébés seront conservés à la pouponnière, à l'abri de toute contagion.

Si, maintenant, pour en mieux faire ressortir les merveilleux résultats, nous groupons, dans un bref résumé, les découvertes faites par Albert Calmette, nous sommes étonnés et saisis devant le nombre immense d'êtres humains qui lui ont dû, lui doivent et lui devront la conservation de leur santé et la vie.

Veillez songer à tous ceux qui, grâce à lui, dans ses premières missions, ont été protégés et sauvés de la variole et de la rage, à tous ceux qui, par son sérum antivenimeux, ont été et seront protégés contre les suites trop souvent mortelles des morsures de serpents en Europe, et surtout dans les pays où pullulent les reptiles les plus dangereux; songez à tous ceux qui, pendant et après une mission dont il fut chargé au Portugal, ont été, grâce à lui, immunisés contre la peste ou guéris de cette maladie; aux

ouvriers mineurs menacés ou atteints d'ankylostomiase, qui lui doivent d'être libérés de cette maladie parasitaire; veuillez ajouter les services qu'il a rendus aux collectivités, aux milieux sociaux, aux parents et aux enfants menacés de la tuberculose en dressant, contre cette maladie, son Dispensaire d'hygiène sociale; enfin, complétez cette longue liste de bienfaits par celle des millions d'enfants qui, depuis 1921, actuellement et dans l'avenir, échapperont à l'infection tuberculeuse, grâce à la prémunition que confère le vaccin B. C. G.

* * *

D'aussi grandes et belles choses, accomplies au cours d'une existence humaine, ne se peuvent comprendre que par la connaissance des habitudes de travail, du caractère, des qualités de l'âme et du cœur de celui qui les a accomplies.

Toute la vie d'Albert Calmette a été absorbée par le travail. Il y a apporté une puissance, une exactitude et une méthode dont il ne s'est jamais départi.

Il a, également, fait travailler et a groupé, autour de lui, des élèves avides de le suivre dans ses recherches scientifiques, formant ainsi une école à son nom, où il a trouvé les meilleurs et les plus fidèles de ses collaborateurs.

Animés de son esprit, étroitement unis par l'affection qu'ils lui portaient et dont ils se sentaient entourés, ses élèves partageaient son labeur incessant, en se laissant guider dans les voies qu'il leur traçait, pour les conduire au but qu'en commun ils devaient atteindre.

Mais, en usant de la force qu'il puisait dans ses collaborations si amicales, jamais le Maître n'a éclipsé ceux dont il faisait, avec lui, les réalisateurs de ses pensées et de ses projets.

Quand, dès le matin, ayant réuni ses collaborateurs, il avait arrêté le plan de travail de la journée, il en suivait l'exécution et prenait note, ensuite, des résultats obtenus.

Surchargé de correspondance, il la dépouillait, cependant, lui-même, et, de sa main, presque toujours, sans attendre le jour suivant, il répondait aux lettres qu'il recevait, se faisant un devoir d'affection de ne jamais négliger ses amis.

Il employait ses soirées, souvent très tard dans la nuit, à coordonner les résultats des recherches en cours, à parcourir les publications scientifiques et médicales, ou à rédiger les notes ou articles qu'il avait en préparation.

Fidèle et attaché à ses collaborateurs immédiats, il l'était aussi à ceux auxquels il avait accordé sa confiance et plus spécialement encore à ceux qui avaient le bonheur d'être de ses amis.

L'affection d'Albert Calmette était un bien des plus précieux, car elle était à toute épreuve et ne se démentait jamais, se traduisant, au contraire, par des attentions d'une délicatesse infinie et des manifestations touchantes, tant elles contenaient de prévenance et de spontanéité.

Ceux qu'il aimait pouvaient, en toutes circonstances, compter sur son appui et son soutien. Je n'ai pas le souvenir d'une seule fois, où, non seulement il n'a pas oublié, mais où il ne soit pas allé au-devant de ce qu'il savait pouvoir être agréable ou utile à qui il était attaché par le cœur.

Si, dans ses amitiés, il a trouvé parfois quelques déceptions, il n'a conservé le souvenir que du chagrin qu'il en a ressenti, mais pas la moindre amertume, car, pour certains de ceux qui l'avaient profondément froissé, je l'ai vu, souvent, se dévouer encore pour les aider à sortir de passes difficiles.

Toujours prêt à l'indulgence pour les autres, il était aussi foncièrement bienveillant et ne voyait, d'abord, que le bien dans ce qui se faisait autour de lui, comme dans ce qui pouvait l'impressionner.

Très accueillant pour tous ceux qui s'adressaient à lui, il les

recevait avec une amabilité charmante, et, chaque fois qu'il le pouvait, ne manquait jamais de rendre les services pour lesquels on le sollicitait. C'est ainsi que, de sa part, nombre de fois, nous sont arrivées des recommandations chaleureuses en faveur de malades qui lui étaient parfaitement inconnus, mais dont il soupçonnait la misère.

Sa bonté exquise et sa sensibilité n'avaient d'égaux que la simplicité de ses manières et sa grande modestie, modestie d'autant plus admirable qu'elle aurait pu être troublée par la sympathie dont, partout, il était entouré, par le prestige, la célébrité et la gloire qui s'attachaient à son nom, comme aussi par les honneurs sans nombre auxquels il était parvenu.

Par deux fois, lors de son élévation à la dignité de grand croix de la Légion d'honneur, d'abord, puis après son élection à l'Institut, avec un groupe d'amis, nous avons songé à prendre l'initiative d'une manifestation en son honneur, à laquelle auraient été conviés les admirateurs qu'il avait dans tous les pays du monde. Chaque fois, il nous a priés, très amicalement, de n'en rien faire et de ne pas insister.

Ce sont les mêmes sentiments de simplicité qui lui ont fait dire, dans l'expression de ses derniers desirs :

« Je demande que mes obsèques soient faites très simplement, sans appareil, sans discours, ni délégations officielles, sans honneur militaires, car je ne veux causer aucun dérangement à quiconque. Pas de lettres de faire-part. Je souhaite être accompagné seulement à ma dernière demeure par mes collaborateurs, mes élèves et mes amis. »

Ainsi, les choses se sont passées, comme il l'a voulu, en dehors de toute cérémonie officielle.

Son caractère si calme, si empreint d'une aménité bienveillante, se révélait cependant énergique et intransigeant chaque fois qu'il se trouvait en présence d'erreurs contraires à la vérité scientifique, ou d'affirmations préjudiciables aux malades ou aux méthodes de protection et de guérison qu'il savait être seules recommandables et sérieuses.

Alors, il réagissait avec véhémence et n'hésitait pas à user de toute son autorité pour arriver au redressement des erreurs et réclamer les mises au point qui lui paraissaient nécessaires.

Mais, dans toutes les discussions et polémiques auxquelles il a pris part, il est resté dans les limites de l'urbanité la plus parfaite et de la courtoisie la plus élégante, apportant, seulement et toujours, des documents décisifs, pleins de faits précis, qui lui suffisaient pour soutenir son argumentation, pour convaincre et faire triompher les vérités qu'il défendait.

C'est ainsi qu'il s'est décidé à intervenir dans le débat soulevé par Auguste Lumière, autour de la *contagiosité de la tuberculose*, à laquelle le savant physicien et biologiste lyonnais oppose, depuis environ quatre ans, la *transmission héréditaire*.

Par une campagne de vulgarisation fort bien conduite, M. Lumière a diffusé ses croyances anticontagionnistes et propagé des erreurs qui peuvent avoir des conséquences extrêmement fâcheuses, aussi bien pour ceux que menace réellement la contagion tuberculeuse que pour les organisations et mesures de défense à mettre en œuvre pour enrayer l'extension du mal et assurer aux malades les moyens de guérison auxquels ils ont droit.

Nul ne pouvait mieux que le professeur Calmette entreprendre de réfuter une thèse aussi dangereuse, et remplir, comme il l'a dit, le devoir qui s'imposait à un homme de science de poursuivre la recherche de la vérité.

L'article qu'il a publié dans la *Presse médicale* du 27 septembre 1933, sous ce titre : « La tuberculose est-elle réellement contagieuse? », est le dernier travail paru sous son nom, et que nous

considérons comme méritant d'être classé comme un des plus utiles parmi ceux qu'on lui doit.

Dans ce bel article, Albert Calmette a abordé successivement chacun des principaux arguments invoqués par Auguste Lumière, pour nier la contagion tuberculeuse. Il en a démontré la non-valeur en légions où la tuberculose est inconnue, contagieuse, au premier chef, pour les jeunes enfants, et qui ne le serait pas pour les adultes de nos pays de vieille civilisation, comme de tous les pays largement bacillisés.

De l'aveu même de M. Auguste Lumière, voilà une maladie microbienne, virulente, la tuberculose, dont on connaît parfaitement le germe, une maladie contagieuse pour les sujets vierges de tout contact antérieur, contagieuse pour les indigènes venant de régions où la tuberculose est inconnue, contagieuse, au premier chef, pour les jeunes enfants, et qui ne le serait pas pour les adultes de nos pays de vieille civilisation, comme de tous les pays largement bacillisés.

Alors, comment expliquer ce phénomène?

Est-ce le virus, le bacille, qui, pour les uns, cesse d'être virulent, tandis qu'il l'est seulement pour les autres?

Mais non, le bacille ne change pas. Il a, dans tous les cas, les mêmes propriétés infectieuses, le même pouvoir contagionnant.

Alors, ce ne peut être que les qualités de l'organisme qui sont modifiées, et si l'organisme de l'adulte ne manifeste pas toujours les effets de la contagion, c'est qu'il a acquis, par des contacts antérieurs avec le bacille, une résistance particulière, faisant qu'il n'est pas aussi favorable à l'infection que l'organisme de l'enfant.

En effet, dans les pays de vieille civilisation, où la tuberculose est partout répandue, entre la naissance et l'adolescence, presque tous les êtres humains sont imprégnés, parasités par quelques bacilles retenus plus ou moins nombreux dans certains de leurs organes.

Lorsque ces bacilles n'ont pas déterminé de lésions cliniques apparentes, ils ont permis aux organismes qui les hébergent, qui les logent, d'acquiescer cette résistance spéciale aux surinfections qui les rend peu sensibles au virus tuberculeux et les immunisent, comme s'ils avaient été vaccinés.

Ce sont ces remarques si justes, ces constatations si précises, qui ont permis à Albert Calmette d'affirmer à nouveau et sans réserve la contagiosité de la tuberculose.

En toutes circonstances, Albert Calmette a combattu pour le triomphe de la vérité scientifique et le salut de la santé humaine; rien de ce qui peut leur porter atteinte ne l'a laissé indifférent.

L'exploitation des tuberculeux par les lanceurs de faux remèdes et charlatans de tous ordres lui était particulièrement insupportable.

En toutes occasions, il s'est dressé âprement contre les faux guérisseurs qui trompent les malades, les entraînent à des dépenses inutiles et leur font perdre un temps précieux, en les détournant des seules méthodes thérapeutiques qui, employées au bon moment, peuvent les amener à des améliorations ou guérisons.

Adversaire irréductible de tout ce qui peut être préjudiciable ou nuire à autrui, il avait adopté cette devise de Pasteur disant qu'« en face du bien à répandre, le devoir ne cesse que là où le pouvoir manque », et lui-même, bien souvent, a traduit les aspirations de son cœur, dans les termes suivants :

« Rien ne vaut dans la vie, hors le bien que l'on fait, qui reste après nous, dans les œuvres que nous avons accomplies et qui doivent, en nous survivant, marquer la trace de notre passage. Vivons pour faire du bien autant que nous le pouvons, nous trouverons notre bonheur parmi ceux qui nous doivent d'être heureux. »

* * *

Homme de cœur et de devoir, Albert Calmette était aussi un homme de foyer incomparable, trouvant ses joies intimes dans la famille, près de M^{me} Calmette qui l'entourait de sa tendresse attentive et à laquelle il s'efforçait d'épargner toutes peines, quand lui-même en avait.

L'éducation de ses fils fut une de ses chères préoccupations, comme aussi l'attachement qu'il avait pour ses deux frères.

Après la mort de son frère Gaston, qui fut pour lui une cruelle épreuve, il était resté étroitement uni avec son frère aîné, le médecin-inspecteur général Emile Calmette, dont il s'efforçait d'adoucir la cécité par les attentions les plus douces et les plus délicates. Le déjeuner du mardi de chaque semaine était celui qu'il lui réservait. Il l'envoyait chercher ou allait le chercher lui-même, et le reconduisait chez lui, après le repas familial, écoulé dans des échanges d'affectueuses et réconfortantes conversations.

Ne voulant pas s'écarter trop longtemps de ses laboratoires, il fractionnait les périodes de repos qu'il consentait à prendre, choisissant pour ses voyages de détente les régions qu'il affectionnait pour leur tranquillité et la beauté de leurs sites.

Le dernier voyage qu'il fit, à fin juillet 1933, fut une tournée en automobile, dans la région de la Savoie, en passant par Chamoniex.

Au début du mois de juin précédent il avait fait une courte absence, avait visité les gorges du Tarn, et au retour, en passant par le Périgord, il était allé voir une création nouvelle pour tuberculeux, création d'un type un peu spécial qui lui avait laissé, d'ailleurs, une impression plutôt défavorable.

Pendant son séjour à Lille, il avait, plusieurs fois, été se reposer à Vianden, joli coin du Grand-Duché du Luxembourg, où il a laissé de très bonnes amitiés.

Il s'y livrait au plaisir de la pêche à la truite et, en parcourant le pays, il avait remarqué un emplacement où il lui semblait qu'un sanatorium serait merveilleusement situé. Or, les circonstances ont voulu qu'au cours d'une mission qui me fut confiée, sur sa proposition, c'est cet emplacement qui fut choisi et sur lequel, actuellement, s'élève le Sanatorium de la Caisse d'Assurances Invalidité-Maladie du Luxembourg.

Intelligence d'une rare culture, esprit ouvert à tout ce qui est beau et utile, il suivait le mouvement littéraire et tout ce qui intéresse les sciences et les arts, n'ignorant rien de ce qui mérite d'être connu et sachant, sur toutes choses, porter des appréciations justes, exactes et pondérées.

Peu de temps après son installation à Paris, dans une belle propriété léguée à l'Institut Pasteur, il avait organisé et aménagé une villa destinée à devenir, plus tard, la maison de retraite des vieux savants.

C'est dans cette propriété, située sur le plateau de Jouy-en-Josas, près de Versailles, que, dès le mois d'avril, il venait s'installer, en famille, pour ne rentrer dans son logement de Paris qu'aux approches du mois de novembre.

La faible distance qui sépare Jouy-en-Josas de Paris lui permettait de faire, chaque jour, le voyage, même pour le repas de midi; il était ainsi à portée de ses laboratoires et de ses multiples occupations, tout en profitant de la campagne.

Il adorait son jardin, admirablement organisé et fleuri, agrémenté par une roseraie d'une richesse de variétés remarquables, dont il était particulièrement fier.

Lorsque, pendant la saison des roses, vers la fin de la journée, il rentrait à Jouy, son plus grand plaisir, avant le repas du soir, était de faire une promenade parmi ses rosiers, et, armé du sécateur, de faire tomber les boutons en excès et les fleurs fanées.

Il aimait ce séjour de Jouy-en-Josas, où il trouvait, avec le calme et le repos, tout ce qu'il avait imaginé pour le rendre agré-

ble, selon son goût et ses prédilections. Aussi, a-t-il voulu y dormir son dernier sommeil, et voici comment il l'a dit :

« Si je meurs à Paris, simple levée et transport immédiat, en automobile, à la petite église de Jouy-en-Josas où aura lieu mon service religieux, après lequel se fera mon inhumation, dans le caveau que je fais construire dans le petit bois, en bordure de la propriété de la Garenne-des-Més, où ma femme et moi avons décidé de reposer ensemble.

« Ni fleurs, ni couronnes, seulement une croix de roses rouges sur mon cercueil, si la saison le permet. »

Il n'a pas été possible de satisfaire à son vœu pour la cérémonie religieuse; celle-ci a eu lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de la Salle, et le caveau de Jouy-en-Josas n'étant pas encore terminé, c'est dans la crypte de cette église, au voisinage immédiat de l'Institut Pasteur, qu'il repose, actuellement, en attendant son transfert à la Garenne-des-Més, au mois de mai prochain, alors que, pour l'accueillir, tous ses chers rosiers seront en fleurs.

En raison d'un défaut d'audition dont il eut à souffrir dans les derniers temps de sa vie, Albert Calmette, à part les Académies, le Comité national de Défense contre la tuberculose, quelques Commissions et les Congrès de la tuberculose où il se rendait fidèlement, évitait les réunions nombreuses et les grandes assemblées. Il avait cependant accepté de prendre part au Congrès international d'hygiène qui s'est tenu à l'Institut Pasteur du 23 au 27 octobre 1933.

C'est pendant ce Congrès, dans la soirée du mardi 24 octobre, après la séance solennelle où, malgré le mauvais état de sa santé, il avait tenu à représenter l'Institut Pasteur, que, saisi par le mal qui devait l'emporter, il est rentré chez lui pour s'aliter, dans le modeste appartement qu'il occupait auprès du Laboratoire de la tuberculose.

Les soins éclairés qu'il reçut, immédiatement et jusqu'à la fin, furent, hélas! impuissants à enrayer la marche fatale de la maladie. A la suite d'une accalmie passagère, la crise hépatique dont il souffrait devint brusquement très grave, rendue plus sévère par une complication cardiaque, et le dimanche 29 octobre 1933, vers 6 heures du matin, il expirait, après avoir dit qu'ayant toujours vécu en bon chrétien, il voulait mourir de même et recevoir les secours de la religion. Ils lui furent prodigués par l'aumônier de l'Hôpital Pasteur.

La mort pleine de sérénité d'Albert Calmette, exemplaire comme toute sa vie, ajoute une auréole à la gloire qu'il a si noblement conquise et qui restera, à jamais, parmi les plus pures et les plus grandes dont peuvent s'enorgueillir la Science et l'Humanité.

Dr LOUIS GUINARD.

Vice-Président du Comité de défense contre la tuberculose
président de la Société des médecins de Sanatoriums,
rapporteur de la Commission des Sanatoriums
au Ministère de la santé publique,
médecin-directeur des Sanatoriums de Bligny.

AVIS

Nous prions instamment les abonnés dont l'abonnement échoit au 25 mars, de vouloir bien verser directement à notre C. C. P. : 48.916, le montant de leur réabonnement, soit 75 francs.

LE ROI EST MORT...

*Le destin fut cruel; mais le symbole est grand.
Il ne convenait point qu'un Roi de cette taille,
Il ne convenait point qu'un Prince des batailles
Mourut d'une autre mort que la mort des Titans.*

*Escalader le ciel, forcer en conquérant
L'arête du roc dur et que le fer entaille,
Dompter le pied qui tremble et le cœur qui défaille :
Le risque a sa grandeur, son âpre et fier tourment.*

*Qu'importe à notre effort l'altitude des cimes?
Tout idéal est haut qui comporte un danger;
La chute fait la gloire, et non pas le rocher.*

*Et ne suffit-il donc qu'un exemple sublime,
Par delà Caliban, du côté d'Ariel,
Nous enseigne l'orgueil périlleux du plein ciel?*

VIVE LE ROI!

*Ton enfance a grandi dans le bruit du canon,
Soldat de quatorze ans que le sac virilise;
Le régiment de fer t'a passé sa devise :
Dès l'Yser, tu seras de ceux qui disent : « Non! »*

*Et tu portes aussi, lourd fardeau, ce grand nom
Des deux Rois qui, par quatre-vingts ans de maîtrise,
Par le conseil, par le dessein, par l'entreprise,
Ont maintenu la terre et bâti la maison.*

*Héritier de leur sang, fils d'un père héroïque,
L'avenir est à toi, Léopold, et le cœur
D'un peuple qu'exalta la vertu du malheur.*

*Nous reportons sur toi nos fiertés dynastiques;
La Belgique veut vivre à l'ombre de ses Rois;
Albert premier est mort; vive Léopold trois!*

FERNAND DESONAY.

Professeur à l'Université de Liège.

La dernière journée du Roi Albert dans les rochers de Belgique

Pourquoi le Souverain pratiquait l'alpinisme dans la grande montagne et dans son pays

Le samedi 17 février 1934, à midi quinze, le roi Albert, sortant du château de Laeken, prend le volant de sa petite voiture privée (une Ford) que rien ne distingue des véhicules habituels, en compagnie de son valet de chambre, M. Van Dyck. Une heure et quart plus tard, il se trouve dans le site bien connu de Marche-les-Dames.

Un travail intense a rempli la matinée et la présence royale sera de nouveau exigée le soir à 18 heures, en vue d'une cérémonie au Palais des Sports. Les heures de loisir sont donc peu nombreuses et on gagnera vivement le pied de la petite aiguille rocheuse, jadis désignée comme « l'Inaccessible », à cause de son aspect abrupt.

C'est là que les jeunes gens, membres du Club Alpin Belge, s'exercent habituellement avant d'entamer d'autres escalades. Bien souvent, nous y sommes venus dans le passé : j'eus alors l'honneur de faire et de refaire, avec Sa Majesté, liés par la même corde, la courte mais vertigineuse paroi, qui depuis longtemps ne justifie plus son titre d'inaccessible. Là aussi nous avons plus d'une fois absorbé familièrement ensemble les provisions tirées des sacs : provisions toujours frugales pour Sa Majesté, qui se contentait d'une bouteille de lait, un petit pain et quelques fruits.

Aujourd'hui, le temps presse : après quelques exercices d'assouplissement répétés sur la paroi de l'aiguille, les provisions ne seront même pas entamées. Van Dyck les remettra dans le sac et vers 14 h. 30 on remontera sur le plateau qui domine les rochers pour se diriger à travers les bois vers la voiture laissée près du village de Boninne. Au moment d'atteindre le plateau, il est 14 h. 45. A cet instant précis, le Roi dit à Van Dyck : « Suivez encore le sentier pendant 50 mètres; je vais profiter de l'heure qui me reste pour redescendre au pied des rochers et faire une escalade : si mes dispositions sont bonnes, je ferai le passage difficile; si elles ne le sont pas, je me contenterai du facile. Je vous retrouverai dans une heure. »

Comment le pauvre Van Dyck, après trente-trois années de fidèle service, aurait-il pu s'imaginer que cette simple phrase serait la dernière prononcée par les lèvres royales? Il voit alors son Maître s'éloigner dans les taillis vers l'ensemble des rochers qui dominent une petite chapelle en bordure de la route, et que les gens du pays appellent « la Roche du Bon Dieu ». Obéissant ensuite à la consigne, il s'avance d'une cinquantaine de mètres et attend.

Deux heures se passent : rien n'apparaît. Il sera bientôt 17 heures. Le jour va tomber. Déjà une heure de retard, pour le rendez-vous au Palais des Sports. Ceci est contraire à l'exactitude royale; quelque chose a dû se passer. Van Dyck s'avance dans la direction où le Souverain a disparu jusqu'aux pentes abruptes qui tombent du plateau et il appelle : pas de réponse.

Partout le terrain est hérissé de tours rocheuses ou recouvertes de taillis inextricables. Hélas! le serviteur du roi Albert ignore l'école des alpinistes : il doit s'arrêter devant les obstacles et se contenter d'appeler toujours avec une angoisse croissante, tandis que l'obscurité tombe. A 17 h. 45 il fait nuit. Poursuivre les recher-

ches était devenu impossible; aussi, craignant une méprise concernant le rendez-vous, Van Dyck est retourné jusqu'à l'automobile abandonnée à vingt-cinq minutes de là, près du village de Boninne. Mais la portière est encore fermée et le conducteur d'une camionnette venue s'arrêter dans le voisinage n'a rien vu. Il est 18 heures. Il faut revenir sur place. Van Dyck se fait accompagner alors du conducteur de la camionnette ainsi que de ses deux frères bûcherons, munis de lampes prises à Boninne. Revenus au bord du plateau, ils descendent la pente entre les falaises jusqu'à la route qui longe le chemin de fer. On interroge le gardien du passage à niveau : il n'a vu personne. Repassant sous le rocher, Van Dyck lance encore un dernier appel, auquel ne répond que le silence impitoyable d'une solitude obscure. Alors, désespéré, il renvoie les bûcherons près de la voiture et se résigne à gagner le village de Marche-les-Dames pour prévenir le Palais. Le château de Laeken est averti vers 19 heures : quinze minutes plus tard, c'est le départ du capitaine Jacques dans une première voiture, puis viennent les consultations inquiètes de l'entourage royal qui voudrait épargner à S. M. la Reine une terreur peut-être inutile. A 20 heures, je suis averti à mon tour et suggère aussitôt de recourir au professeur Nolf, qui est le médecin en même temps que l'ami et le compagnon de Sa Majesté. On a quelque difficulté à retrouver le professeur si bien que l'auto ne peut se mettre en route avant 20 h. 30.

A 21 h. 45, nous sommes sur place, pour y trouver le capitaine Jacques, occupé à fouiller le terrain le long de la route, sous les grandes falaises, avec deux gendarmes. Mais il ignore la configuration des lieux, les habitudes des grimpeurs et ne sait comment diriger les recherches. A ce moment Van Dyck est reparti avec le chauffeur vers Boninne : n'y a-t-il pas eu malentendu et le Souverain n'est-il pas retourné tout droit à l'automobile? La présence de Van Dyck étant nécessaire pour entamer les recherches, nous l'attendons nerveusement, examinant par acquit de conscience le terrain autour de l'aiguille dite « inaccessible ».

22 h. 30. Le valet de chambre de Sa Majesté est revenu enfin et nous permet de localiser dans une certaine mesure les recherches en expliquant ce qui a été dit plus haut. Aussitôt, je décide de commencer une exploration systématique du massif, très compliqué malheureusement, de la roche du Bon Dieu. Ce massif, le Roi l'a fréquemment gravi autrefois avec moi. Pendant que le baron Jacques, le docteur Nolf et le baron Carton de Wiart (accouru entre-temps) examinent avec de mauvaises lampes, hélas! la base des rochers et toutes les zones accessibles par des moyens ordinaires, je refais les escalades habituelles. Si un malheur s'est produit, le corps a pu s'encastrer dans l'une de ces crevasses que les alpinistes appellent cheminées et dont ils se servent précisément pour effectuer leurs ascensions. Une immense cheminée, large de 2 mètres et profonde de 6, se creuse justement dans la falaise qui regarde la Meuse : elle fut dénommée « Cheminée Louise ». A plusieurs reprises le Roi l'a suivie avec moi et avec d'autres. Je la remonte, fouillant coins et recoins avec la torche électrique. L'opération est longue, car pour grimper les deux mains sont nécessaires et le maniement de la lampe devient difficile. Poursuivie jusqu'au sommet, l'escalade ne rapporte rien. Je redescends par l'autre versant, le long d'une pente couverte de feuilles, me tenant près de la muraille rocheuse pour examiner soigneusement le terrain sur une largeur de 15 mètres environ. Je n'imaginai pas à ce moment qu'un corps, tombé de la crête, pût rouler dans ce terrain à une distance plus grande. C'était une erreur, comme on le verra plus tard.

En attendant, je rejoins mes compagnons, dont les recherches sont restées vaines également. Il est 23 h. 15. Nous recommençons la même opération dans la partie gauche du massif. Même insuccès. A minuit quinze notre angoisse touche au paroxysme. Il faut

employer les moyens et demander du secours : cinq de nos meilleurs grimpeurs capables de parcourir tous les rochers seront avertis par téléphone et ramenés dans une voiture pour participer à l'examen des lieux. Tandis que le chauffeur se dirige vers Namur, porteur de l'ordre téléphonique, la recherche reprend, mais dans un autre massif cette fois, moins souvent fréquenté. Elle reste vaine comme les précédentes.

1 h. 30 du matin. En attendant l'arrivée des camarades alpinistes, MM. Nolf et Carton de Wiart ainsi que le capitaine Jacques parcourent maintenant le sous-bois en tous sens, même loin des rochers : on peut imaginer que le blessé se soit traîné sur une certaine distance, puis ait perdu connaissance. Les gendarmes et deux gardes forestiers nous aident. De mon côté, j'examine, dans un massif plus éloigné, une dernière cheminée que j'avais gravie partiellement avec le Roi deux ans auparavant. A-t-il fait un essai de ce côté ?

1 h. 55. Je reviens sur la route, ressentant subitement une dépression complète : ces escalades nocturnes menées pendant près de quatre heures dans une angoisse grandissante m'ont épuisé. Tant d'efforts apparaissent soudainement comme inutiles. A ce moment, appelé par le baron Carton de Wiart, le capitaine Jacques, en proie au même sentiment de découragement, descendait la pente feuillue derrière la Roche du Bon Dieu, que j'avais suivie, après l'exploration de la cheminée Louise, vers 23 h. 15. Mais au lieu de rester à une quinzaine de mètres des rochers, il tenait le milieu même de la pente. Sa lampe était presque épuisée. A une quarantaine de mètres au-dessus de la route, il s'accroche dans une corde et voit que la corde est attachée à un corps. Il jette un cri. Nous nous élançons à son appel et nos lampes nous montrent, renversé sur le dos, les mains à demi tendues vers l'avant comme pour saisir encore un appui, le corps de celui qui avait été le Chef de notre pays pendant le dernier quart de siècle. Le Roi-Chevalier, autour duquel les défenseurs du pays s'étaient serrés en 1914, qui avait conduit notre nation indépendante jusqu'à son centième anniversaire, gît là sur le sol arrosé de son sang, comme les morts de la Grande Guerre : un trou énorme s'ouvrait dans la partie droite du crâne, défoncé par un choc qui avait dû provoquer la mort instantanée.

*Heureux ceux qui sont morts...
Couchés dessus le sol à la face de Dieu!*

Le reste n'a pas à être relaté ici, les journaux l'ont rapporté avec suffisamment de détails.

Le rapport du parquet qui vient d'être publié, et reproduit par toute la presse, permet de reconstituer fidèlement le drame. Nous rappellerons seulement ici que la chute a dû se produire après l'achèvement d'une escalade, au moment où le Roi voulait compléter sa journée en gravissant une dernière tour qui surmonte la crête principale. Toutes les traces, vérifiées sur les lieux, permettent de supposer qu'en abordant la plate-forme sommitale de cette tour, le Souverain s'est accroché à un large bloc descellé et en équilibre instable. Ce bloc très lourd, en basculant, a rejeté le corps vers le vide. Il aurait certainement pu se reprendre à la plate-forme deux mètres plus bas, si par malheur, rencontrant une longue branche le corps ne s'était renversé en arrière. Dès lors, la chute s'est poursuivie la tête vers le bas sans possibilité de rétablissement. A une douzaine de mètres en dessous, une aspérité rocheuse défonçait le crâne et achevait l'œuvre cruelle du destin. La branche tordue, le pince-nez resté dans les brindilles, la touffe de cheveux sur l'aspérité rocheuse, tout est là comme un livre ouvert racontant avec une implacable précision l'accident dans ses moindres détails.

Devant la catastrophe qui a jeté la consternation dans le pays, et même dans le monde, diverses questions viennent à l'esprit de ceux qui ne connaissent pas le roi Albert dans l'intimité et qui ignorent aussi la nature même de son exercice favori. Partout l'on entend ces exclamations : « Comment est-ce possible ? Comment le Roi, habitué des hautes cimes des Alpes, pouvait-il s'intéresser aux insignifiants rochers de notre pays ? Comment imaginer l'alpinisme dans une Belgique sans montagnes ? »

On ne saurait comprendre la passion du Souverain pour l'alpinisme, sans connaître la vie même que ses fonctions l'obligeaient à mener. Chef de l'Etat depuis l'âge de trente-cinq ans, il porte continuellement le poids d'une responsabilité écrasante.

Libéré de la charge de l'exécutif, il doit cependant maintenir un contact de tous les instants avec les forces dirigeantes du pays. Pour le Souverain qui veut faire consciencieusement son métier, un tel devoir condamne l'esprit à une épreuve presque surhumaine.

A cette énorme tension nerveuse il fallait une compensation physique. Parmi les différents exercices du corps, l'alpinisme offrait par excellence cette contre-partie nécessaire. Il l'avait pratiqué depuis sa jeunesse, alors que comme prince cadet il n'était pas destiné à régner sur le pays.

Ce goût, il l'a conservé ardemment jusqu'au dernier jour, non par simple caprice, mais par raison et par hygiène morale. « Je vais retrouver là, disait-il fréquemment, *l'équilibre de l'âme et du corps* », ou bien encore : « Après les longues heures de tension nerveuse dans mon bureau du Palais, il me faut des instants de *libération morale*. »

Mais alors, dira-t-on, pourquoi dans nos minuscules rochers de Namur ? Ce sont là jeux indignes d'un Roi. Nous répondrons d'abord que la nature du pays, dépourvu de hautes montagnes, l'obligeait par défaut à se contenter de ces falaises peu élevées, car ses heures de liberté sont comptées et l'entraînement préalable nécessaire aux grandes courses ne pouvait se faire ailleurs. Mais nous ajouterons surtout que le goût de l'alpinisme correspond à un désir de « se mesurer avec le danger », pour le dominer, et vaincre la peur qu'il engendre.

Tel est l'un des buts essentiels de ceux qui se livrent à cet exercice. Ce but, on le poursuit aussi bien dans nos modestes falaises que parmi les géants des Grandes Alpes.

En Belgique, l'étonnement de la nation est naturel, si l'on songe que ce sport est à peu près inconnu.

Cinq cents Belges tout au plus vont gravir les montagnes pendant la belle saison : parmi eux moins d'une cinquantaine connaissent et pratiquent nos rochers. Mais il n'en est pas de même en d'autres pays. En France, les clubs alpins réunissent plus de vingt mille membres, dont sept mille pour la seule ville de Paris : Paris, tout aussi éloigné des Alpes que Bruxelles. Les habitants de la capitale française vont s'exercer à 60 kilomètres de chez eux, dans la paisible forêt de Fontainebleau où le dénivèlement des roches ne dépasse guère 5 à 10 mètres, 12 mètres tout au plus. Il existe à Paris un groupe de grimpeurs réunissant plusieurs centaines de membres qui n'ont jamais vu d'autres rochers que ceux de Fontainebleau.

Même constatation en Angleterre, où l'on publie des revues spécialement consacrées à la description des voies d'escalade dans les falaises, plus imposantes il est vrai, du pays de Galles, du Cumberland et d'ailleurs. Quelques-uns des meilleurs grimpeurs anglais n'ont jamais franchi la mer, ni vu une cime neigeuse de leur vie.

En Allemagne, le mouvement est plus développé encore : en face des dix-huit mille membres du Club Alpin Français, des quarante mille du Club Alpin Suisse, la grande association allemande-autrichienne, vieille de soixante ans, réunit aujourd'hui plus de deux cent cinquante mille membres.

En Belgique, nous n'avons commencé à imiter nos voisins que récemment. Les Bruxellois, mieux placés que leurs confrères de Paris, trouvent dans la vallée de la Meuse tout ce qu'il faut pour exercer l'alpinisme en miniature. Dès 1927, nous commençons, entre collègues du Club Alpin Belge, à explorer parois et cheminées. Disons tout de suite que le premier contact avec notre roche calcaire est délicat et exige de grandes précautions : en effet, la roche est instable, mêlée de terre et d'herbe (ce qui n'existe pas en haute montagne). Pour rendre un passage sûr, il faut le dégager des blocs branlants, ainsi que de la terre qui encombre les prises (c'est-à-dire les anfractuosités auxquelles on s'accroche par les mains et par les pieds). Malgré ces obstacles, deux années plus tard, de nombreux sites entre Marche-les-Dames et Waulsort étaient explorés et ce que nous appelons « nettoyés ». Ils offrent maintenant leurs abondantes ressources à nos équipes de débutants, qui dans le pays prennent goût à l'alpinisme.

* * *

C'est vers cette époque, en 1929, que Sa Majesté me pria de lui montrer quelques-unes des nouvelles escalades ainsi préparées. Jusqu'à la guerre, il avait pratiqué l'alpinisme avec son fidèle compagnon, M. Lefebvre. Ce dernier, excellent montagnard, était secrétaire du regretté Ernest Solvay, le créateur de l'industrie qui porte son nom et qui, lui-même, s'était passionnément donné à la montagne, à l'âge de cinquante-six ans. Lui aussi gravissait, sur le tard de sa vie, toutes les hautes cimes des Alpes, atteignant à soixante-cinq ans le sommet du fameux mont Cervin (4,500 m.) et faisant sa dernière course de glaciers âgé de quatre-vingt-un ans.

Jusqu'en 1925, le Roi poursuivit ses ascensions avec des professionnels montagnards. Guides du pays qui encadrent le client, le conduisant par des voies connues, repérées d'avance, sous leur responsabilité. Vers cette époque, cependant, se multipliait le nombre des amateurs qui préféraient prendre contact avec la montagne par leurs propres moyens. On les appelait les « sans-guides ».

Notre Roi, dont le regard a toujours été dirigé vers l'avenir, s'intéressant à toute nouveauté, ne manqua pas de faire la connaissance de ces amateurs. Bientôt on put le voir se glisser incognito dans des cordées de grimpeurs suisses et se donner ainsi le plaisir, unique pour lui, d'entrer en relations intimes avec d'autres humains en se libérant de la contrainte du prestige royal.

Pour nos rochers belges, nous avons dit comment, en 1929, sur la demande de Sa Majesté, j'eus l'honneur de lui montrer le fruit des premiers efforts de notre Club Alpin. C'est ainsi que le Roi fit connaissance avec l'extraordinaire chandelle de Chaleux, cette lame étroite, large de 1^m50, comme de tous les visiteurs de la région, qui se dresse au-dessus de la Lesse, entre Walzin et Furfooz. Il faut savoir que, trois mois auparavant, la première escalade avait coûté sept heures d'efforts tenaces. La relation illustrée de ce petit événement dans notre revue alpine frappa si fort l'étranger que l'article fut traduit et reproduit, notamment dans la grande publication mensuelle des Italiens.

Dès lors, les courses se multiplient. Chaque fois que nos collègues du Club ont réussi un beau parcours, je saisis l'occasion d'en faire les honneurs à Sa Majesté. C'est ainsi que le mois de juin dernier, dans le secret des premières heures du jour, le roi Albert gravissait, à l'insu de son peuple, la fameuse Roche à Bayard. Tout le monde se souvient encore des relations données par les journaux de la première escalade réussie en 1930 par l'un de nos jeunes membres, M. Camille Fontaine, étudiant à Louvain. Il est intéressant de savoir que la dite roche attire l'attention des étrangers de tous pays. Nombreux sont ceux qui vinrent de loin pour la gravir, mais peu eurent le plaisir d'en

fouler le sommet. Un guide réputé de France fut obligé de battre en retraite à mi-hauteur, contraint de donner à son client, comme compensation, la chandelle de Chaleux.

C'est ainsi qu'avec son don naturel de large compréhension, notre Souverain en était arrivé à pratiquer son sport favori, sous ses formes les plus variées et les plus nouvelles. En pleine possession de ses moyens, comme il s'était libéré autrefois des professionnels, il s'affranchissait aujourd'hui des amateurs, conduisant lui-même en montagne tel ami ou telle personne de son entourage. Des aides de camp qui n'avaient jamais tâté un rocher de leur vie étaient amenés parfois à ressentir des impressions aussi troublantes qu'inattendues. Depuis quelque temps enfin le fils (l'héritier du trône) s'associait au père et l'on observait une fois de plus ce prolongement des belles traditions si profondément enracinées dans notre dynastie royale.

Il aurait pu être frappé au cours de l'une de ses ascensions célèbres, dans les hautes Alpes : le Destin a préféré le prendre sur une pointe peu élevée, dans son pays et à l'instant où, l'obstacle vaincu, il touchait au sommet.

Ironie du sort, oh ! combien fréquente ! Ainsi ont péri nombre de personnalités marquantes dans le monde de l'alpinisme : pas plus tard que l'an dernier, le jeune Gilbert, après avoir terminé l'escalade incroyable du Paganelle ; puis le vieux guide suisse, Lochmatter, sur la crête si commode du Weisshorn, lui qui pendant quarante ans avait mené des milliers de grimpeurs, non seulement dans les Alpes, mais encore dans l'Himalaya et les Andes. Notre Souverain aimait à souligner ces caprices du Destin. A ceux qui respectueusement attireraient son attention sur le caractère peut-être imprudent de ses entreprises, il demandait malicieusement :

« Avez-vous déjà pensé aux méfaits de l'automobile ? »

« Savez-vous que dans un pays comme l'Angleterre cet instrument tue plus de monde en une année que la guillotine française pendant toute la Grande Terreur ? »

Aux autres qui s'efforçaient de lui représenter l'épouvante d'une chute dans le vide, il ripostait : « Avez-vous déjà pensé au drame d'une mort lente dans son lit, après la décrépitude d'une longue maladie ? » Il désarmait ainsi critiques et conseillers, qui savaient d'entre part que le roi Albert ne cherchait jamais une vaine gloire et ignorait le vulgaire amour-propre. Par contre, il voulait se façonner une âme, maîtresse du corps. Dans ses heures de loisir, l'alpinisme sous toutes ses formes, rochers belges, hautes pointes des Dolomites, cimes neigeuses de Suisse, lui ouvrait un champ d'action illimité, un terrain d'exercice perpétuellement nouveau. Son audace n'était pas inconsciente, mais toujours réfléchie. Lui qui n'a jamais hésité à prendre la voie des airs pour se rendre au loin, vérifiait cependant soigneusement l'appareil avant le départ. A la guerre, on le vit souvent au point exposé, mais seulement lorsque sa présence était nécessaire.

Ainsi se superposaient aux qualités de mesure et de sagesse que tout le monde connaissait au roi Albert ces belles vertus de courage et d'endurance, entretenues par l'alpinisme, et qui font de sa vie tout entière une merveilleuse leçon pour ses contemporains et surtout pour la génération montante.

La guerre des peuples l'a épargné. La montagne l'a pris, mais c'était la guerre quand même, l'éternelle guerre contre notre propre faiblesse, notre propre lâcheté, la guerre pour le maintien de cette énergie que les âmes fortes refusent de laisser abattre par l'âge. Il est tombé en pleine lutte : saluons le grand Roi des heures inoubliables de 1914 en nous souvenant de ces paroles que l'histoire confirme à travers les siècles : « Là où il y a des tombes, il y aura aussi des résurrections. »

Comte XAVIER DE GRUNNE
Secrétaire général du Club Alpin de Belgique.

En quelques lignes...

Les informateurs religieux de la presse parisienne

Les journaux de Paris ont, pour la plupart, un rédacteur qui porte le titre et remplit les fonctions de « chef des informations religieuses ». Son rôle est d'écrire lui-même, ou de faire écrire par des collaborateurs occasionnels, les articles et comptes rendus que commande l'actualité religieuse. Si N. S. P., le Pape intronise quelque nouveau bienheureux, si S. Em. le Cardinal consacre une église dans la banlieue, si M^{lle} Yvonne Hautain prend le voile chez les Bénédictines de la rue Monsieur, nos spécialistes sont sur les dents, ils courent, ils volent, se mettent en état de grâce ou dans quelque état voisin, trempent leur plume dans l'eau bénite, écrivent une centaine de lignes d'où ruisselle la ferveur.

Ils sont une bonne vingtaine, groupés en une association dont le président reste en charge durant deux ans. La semaine prochaine ils recevront le Cardinal de Paris à la *Rôtisserie périgourdine*. L'an dernier, ils avaient invité le grand Rabbin. L'année précédente, ç'avait été au tour du pasteur Boehmer, chef des Eglises réformées, d'être convié et traité au restaurant de la place Saint-Michel.

La Providence m'a fait la grâce de compter des amis dans cette confrérie distinguée. L'un d'eux me renouvelait dernièrement l'offre de ses bons offices :

— Le Cardinal, le grand Rabbin et le pasteur Boehmer n'ont rien à me refuser. Aussi, quand vous aurez besoin d'un coup de piston à l'archevêché, vous n'avez qu'à me faire signe!

Je le remerciai de son obligeance. De l'archevêché, la conversation passa à la religion catholique. Mon ami m'apprit qu'il avait, en son temps, fait sa première communion, et qu'il se proposait, au moment venu, « de faire une bonne mort ».

— Et vous n'avez qu'un banquet par an? C'est peu!

— Nous en avons deux. Avant l'ouverture du carême, la maison *Spes*, qui édite les conférences de Notre-Dame, nous prie à dîner avec le R. P. Pinard de la Boullaye. Ce frère trappiste est très sympathique...

— Le P. Pinard est jésuite.

— Ah? Peut-être bien!

— Et qu'est-ce qu'il vous a dit?

— Nous avons parlé. Il nous a expliqué son caractère et sa façon de travailler, et il nous a remis un résumé des sermons qu'il allait débiter. Avec ce topo, et sa photographie, je suis tranquille pour ce carême. Il faudra bien, qu'une fois ou l'autre, j'aie l'entendre prêcher. Mais, pas cette année-ci, j'ai trop de boulot! D'ailleurs, au journal, j'ai une secrétaire qui est très religieuse et qui suivra tous ces prêches par la T. S. F.

Présidents d'hier et d'aujourd'hui

C'est M. Charles Pichon qui est, pour l'instant, président des informateurs religieux. Il connaît son affaire. Avec M. André Michelin, de la *Croix*, et M. Paul Lesourd, de *Figaro*, c'est une des autorités de la confrérie. La semaine passée, le premier dans la presse, il annonça, dans l'*Echo de Paris*, que saint Antoine de Padoue serait bientôt promu au nombre des docteurs de l'Eglise universelle. Ainsi l'ordre franciscain, qui se glorifie déjà de saint Bonaventure, compterait deux docteurs, juste autant que les

Dominicains et les Jésuites. Par la même occasion, Duns Scot, le fameux rival et adversaire de saint Thomas, serait proclamé bienheureux. Ainsi, les scotistes — il en est plusieurs de remarquables en Belgique : les PP. Conrad Aerts, Zacharie van de Woestyne, etc. — pourraient illuminer. C'est, du moins, ce qu'assure M. Charles Pichon, informateur à l'ordinaire bien informé.

M. Géo London, qui s'appelle, je crois, Bischoffsheim, fut son prédécesseur à la fonction présidentielle. Il appartient, comme on sait, à l'Ancienne Loi. Mais les rites de la nouvelle Alliance ne lui sont pas étrangers :

— C'est un homme extraordinaire, disait mon ami. Il jouit d'une grande autorité parmi nous et dans les milieux religieux. Il est au courant de tout. Un jour, nous étions à Notre-Dame pour un reportage. S. Em. le Cardinal passé à côté de nous. Il nous reconnaît, nous sourit et nous donne une bénédiction particulière. Ni Pichon, ni Lesourd n'étaient là. Nous ne savions que faire pour rendre sa politesse à Monseigneur. C'est London qui nous tira d'embarras. Il se jeta à genoux, fit un grand signe de croix, et tout le groupe n'eut qu'à l'imiter.

Et mimant la scène, mon ami, en courbant les épaules, fit, comme Géo London, un grand signe de croix, de la main gauche.

Les cendres de Willette et l'état de grâce de Forain

Comme son camarade Forain, Willette s'était converti. Etant président des Caricaturistes français, il fonda une messe à célébrer le mercredi des Cendres, à Saint-Germain-l'Auxerrois. Par testament, il affecta une somme d'argent à cette fondation et demanda aux artistes parisiens d'y assister, leur recommandant de recevoir les cendres et de prier ce jour-là pour ceux d'entre-eux qui mourraient dans l'année.

Le vœu de Willette est rempli, et, l'autre semaine encore, les artistes de Paris participèrent nombreux à l'émouvante cérémonie. Nos informateurs religieux étaient là. Le lendemain, l'un d'eux publia, dans son journal, un article bien tourné où il racontait comment, une fois de plus, les artistes parisiens avaient pieusement reçu, à Saint-Germain-l'Auxerrois, « les cendres du regretté Willette ».

Tant qu'il vécut, Forain avait été fidèle à cette cérémonie et son exemple contribua beaucoup à établir la tradition.

Tout bon chrétien qu'il était devenu, le grand caricaturiste n'en restait pas moins libre en ses propos. Un soir, à *Figaro*, dans le bureau de Gaston Calmette, il s'entretenait avec quelques amis. Tout à coup, il tire sa montre : « Ah! m...! s'écrie-t-il. Il y a Jean-Loup (c'était son fils), qui fait demain sa première communion, et j'ai promis de l'accompagner à la sainte Table. Et mon église qui ferme à 6 heures! Je n'ai plus que juste le temps d'aller me foutre en état de grâce. Je me sauve! » Et il s'encourut.

Pour entrer à cheval dans les églises

Parmi les journalistes il est beaucoup d'amateurs de décorations. Est-ce un mal? Est-ce un bien? A quoi serviraient les décorations, si ce n'est à orner la poitrine et à réjouir le cœur de ceux qui aiment d'être décorés?

Mon ami a déjà la Légion d'honneur et plusieurs autres belles distinctions de Belgique, d'Italie, de Roumanie, du Brésil et d'ailleurs! Ses vœux ne sont cependant pas entièrement comblés. En assistant aux funérailles du roi Albert, il a pu mesurer le nombre des décorations qui lui manquaient et le chemin qu'il lui reste à parcourir. Il ne possède pas encore l'ordre de Saint-Alexan-

dre-Newski, de l'Éléphant Noir, de Saint-Olaf, du Lion Blanc, du Hanedan-al-Osman, du Double Dragon, de l'Épi d'Or, du Ouissam-Alaouite chérifien, etc. Il songe qu'il n'a pas de temps à perdre, avant sa mort, pour combler toutes ces lacunes. On lui a parlé des chevaliers de Malte :

— J'ai appris, dit-il, que le gouvernement français avait le droit de fournir quatre titulaires à cet ordre fort estimé. Une place est à présent vacante. Il en a été question à la réunion des informateurs religieux. On a cité mon nom. J'ai dessein de pousser ma chance. Qu'en pensez-vous? il paraît que les chevaliers de Malte ont le privilège de pouvoir entrer à cheval dans toutes les églises de la chrétienté. Le saviez-vous?

— Alors, vous allez prendre des leçons d'équitation?

— Je n'ai l'intention d'abuser de la permission. Mais il y a autre chose qui me ferait, aussi, grand plaisir. Je sais un aumônier qui est servi par une Sœur; son ménage est admirablement tenu. Mes servantes me quittent toutes; j'en ai eu trois en moins de deux mois. Vous savez comme S. Exc. le Cardinal est en bons termes avec nous, les informateurs religieux : j'avais l'intention d'aller lui demander une ou deux religieuses. Que me conseillez-vous?

— N'y allez pas tout de suite! Obtenez d'abord de pouvoir entrer à cheval dans les églises. Puis, faites l'autre démarche. Je ne doute pas qu'alors elle ne réussisse plus facilement!

Un Monsieur qui porte bien son nom

C'est de Pertinax qu'il s'agit, Pertinax de l'*Echo de Paris*. Oracle de la grande politique, confident et révélateur des secrets d'Etat, Pertinax passe dans les milieux bien informés pour le mieux informé de tous. Reconnaissons d'ailleurs qu'il lui arrive de commenter en termes excellents l'actualité de Genève, le dernier communiqué du Quai d'Orsay. Le malheur est que la vocation d'augure, l'habitude de monter au trépied finissent par entêter des fumées d'orgueil le plus sage. Pertinax ne pêche point par excès de modestie. D'avoir eu raison contre Briand, contre Paul Boncour (ce qui ne prouve, en somme, que fort peu de chose), il en est venu à prendre son bulletin politique pour la Somme de toute Sagesse. D'où, ce ton pompeux et ces airs de vaticination les plus déplaisants du monde. Si nous ajoutons que le style même de Pertinax est aussi gourmé que sa pensée, nous aurons achevé le portrait moral du Pontifex Maximus.

Mais où Pertinax s'est dépassé, où il a donné la mesure du parfait mauvais goût et de la suffisance la moins pardonnable, c'est à l'occasion des tragiques et glorieux événements que nous venons de vivre. Ses articles sur nos Rois détonnent fâcheusement dans le concert unanime de la presse de tous les pays, de toutes les tendances. Albert 1^{er} est assez grand, Dieu merci! pour se passer de l'approbation de M. Pertinax. Les articles de l'*Echo de Paris* seront oubliés depuis longtemps que la mémoire du Roi-Chevalier n'aura pas cessé de grandir, auréolée du halo prestigieux de l'Histoire. Mais était-il décent, on le demande, de glisser dans l'éloge funèbre une phrase restrictive sur les intelligences modestes? S'il faut en croire Pertinax, enfant prodige dès sa première culotte, les Coubourg ne deviennent majeurs que vers la quarantaine. Voilà qui est flatteur pour notre jeune Prince de trente-deux ans! Il paraît, toujours d'après le même article, que les trois monarques de notre dynastie manquaient de « qualités brillantes ». Léopold II : un roi bonhomme, un roi d'Yvetot!... Ce n'est pas tout. Dans le « papier » qu'il consacre aux fêtes du couronnement, Pertinax — pertinence dans la sottise, pour ne pas dire dans l'incivilité — éprouve le besoin de rappeler que Léopold III trouvait le moyen de se classer dernier en composition française au Collège d'Éton!

— Il y en a qui n'en ratent pas une! comme dit ma cuisinière en faisant sauter les crêpes.

Indécence

Encore un qui devient bien encombrant. — Qui donc? — Le comte Sforza, Ambassadeur « dégommé » et qui ne pardonne pas à Mussolini de l'avoir privé de son bicorne à houppettes blanches, il promène à toutes les tribunes, derrière toutes les carafes d'eau claire, son acide ennui, sa haine des Chemises noires, son internationalisme à la mode de Genève et ses plaidoyers *pro domo*.

La mort du roi Albert lui a inspiré un article que ne manquent pas d'accueillir en bonne place (première page) la *Dernière Heure* et la *Libre Belgique*. La rencontre est d'autant plus piquante que l'original a paru dans la *Dépêche de Toulouse*, le grand quotidien maçonnique et le plus ferme soutien, dans le Midi de « goche » du cartel rouge.

Pour en revenir au comte Sforza, le plus clair de cet éloge funèbre revient à dire que le monarque défunt avait été hostile à l'occupation de la Ruhr. « Comme moi! » s'écrie le panégyriste. « Comme nous! » reprennent *in petto* les Genevois de la *Libre Belgique*.

Langage des noms

Les lettres françaises sont de droite. En général, s'entend. Mais il est certain que les événements d'avant-hier renforcent la position d'une critique vivante, agressive et joyeuse, si c'est une joie, comme on l'a dit, de « sentir » le cadavre de son ennemi. Quelque chose, en France, agonise. Les journaux, les hebdomadaires de droite ont doublé, triplé leur tirage. Cependant le Bloc n'a pas désarmé. Au secours de Marianne, les Cudenet et consorts battent le rappel des forces républicaines, laïques et du Vaucluse. Les intellectuels sont conviés à la lutte « antifasciste ». Les *Nouvelles littéraires*, un des rares bastions de l'esprit radical, publient une liste d'adhérents. Transcrivons, pour l'édification de nos lecteurs, les derniers noms de cette première fournée : Tchimoukoff, Weitzmann, Weinstein, Pierre Yoyotte, René Zuber. Et il y a aussi un Bloch, un Fernandez, un Itkine, une Germaine Krull, un Leiris, un Lero, une Magdeleine Paz, un Ribak...

— Tous ces gens étaient donc chrétiens? demande au disciple d'Escobar le Pascal de la *Vie Provinciale*. Les noms ont leur visage. Nous saurons désormais qu'au pays de La Fontaine, pour lutter contre le fascisme et la dictature, Pierre Yoyotte donne la main à un Weinstein, à Zuber.

Métaphysique

On en dit volontiers du mal. Les uns, par habitude; les autres, par ignorance. Mais le métaphysicien n'a cure des lazzis. Enfermé dans ses futuribles, plongé dans l'hypostase et dans la transcendance, il dédaigne tout ce qui n'est pas les pures blandices de la spéculation.

Un métaphysicien comparait devant un tribunal composé en majeure partie de philologues et d'historiens. Il est piquant de noter les réactions du défendeur et de ses juges. Aristote est en jeu. Mais il s'agit bien d'Aristote. Toute la querelle porte sur des questions de méthode. « La philologie, opine tel bonnet carré, est la reine des disciplines scientifiques. — « Que nenni! proteste son voisin : et l'histoire, que devient-elle dans votre hiérarchie? » Cependant les philosophes hochent la tête d'un air de commisération : se pourrait-il que fût contestée leur primauté sacro-sainte?

En réalité, il n'y a qu'une seule méthode : la bonne. Les disputes de préséance sont les plus vaines de toutes. Le philosophe qui se

représente le philologue sous les traits d'un maniaque épéleur de syllabes et coupeur de diphtongues en quatre commet exactement la même erreur que le philologue qui méprise les jeux, trop subtils à son gré, de la noétique. Mais nous sommes ainsi faits que la science se réduit pour nous à la mesure de notre habitus. Le métaphysicien finit par repenser, pour son compte, tous les systèmes; l'historien entasse les documents; le philologue prétend les interpréter tous. Et comme chacun est convaincu que sa propre discipline suffit à assurer la démarche de l'intelligence, un jury universitaire ressemble fort à une assemblée de bouddhas dont chaque bouddha se contenterait de contempler, satisfait, son nombril.

Déjà l' « Ere nouvelle »

Le quatre-vingtième anniversaire de la mort de Lamennais (25 février 1854) ramène l'attention sur le groupe des publicistes libéraux qui prétendirent, vers le milieu du siècle dernier, imprimer à leur catholicisme une orientation démocratique. L'histoire se répète. Mais ce qui se répète aussi, c'est, pour parler le jargon d'aujourd'hui, la « conjoncture ». En d'autres termes, les hommes se trouvent périodiquement replacés devant les mêmes problèmes. Et parce qu'ils n'ont pas cessé d'être des hommes, avec leur cœur de chair, leur ténacité dans l'espoir, les mêmes solutions idéalistes et généreusement utopiques montent de ce cœur à leurs lèvres.

Le 1^{er} mars 1848 Lacordaire rédigeait le prospectus de fondation de l'*Ere nouvelle*. Lisons : « *La France n'est pas un peuple inexplicable ou mort. Il a vers le vrai et le juste des aspirations dont ses mouvements désordonnés ne sont que le témoignage; il cherche un gouvernement sincère comme lui, qui ne fasse pas de son existence une contradiction perpétuelle à ses vœux. On promet à ce peuple et on ne lui tient pas assez; les lois lui reprennent ce que ses constitutions lui donnent, les restaurations lui ôtent ce que ses révolutions lui gagnent, et dans cet horrible jeu, s'il perd la foi aux pouvoirs qui lui mentent et aux choses qui le trahissent, il ne perd jamais l'espérance d'une vie régulièrement ordonnée.* »

A cette réserve près que nous avons désappris de lire une langue si belle, quel est le journaliste d'aujourd'hui qui refuserait de signer cet émouvant appel à l'honnêteté française, à la justice des braves gens?

La grande séance parlementaire,

au cours de laquelle se fit l'inauguration du nouveau Roi, connus des moments grandioses. Mais il faut bien dire que jusqu'à l'arrivée du couple royal l'impression générale ressortit plutôt au pittoresque, voire au comique le plus caractérisé. Ce n'est pas impunément que les Belges se mettent sur leur trente-et-un, endossent de beaux uniformes multicolores et se réunissent dans un décor officiel. La désinvolture ultra-mondaine et la qualité d'élu du peuple, voire de dignitaire ou de haut magistrat, n'ont jamais fait chez nous très bon ménage.

C'est au sein d'un brouhaha assez réjouissant que s'ouvrit donc, par les soins de M. Digneffe, la fameuse séance. Les habits palmés d'or, les écharpes parlementaires, les robes de gala, les toques galonnées et les chapeaux à plumes se croisaient et se recroisaient comme les fourmis mâles, femelles, et neutres d'une fourmilière éventrée. Autour de l'hémicycle effervescent, les privilégiés des tribunes regardaient de tous leurs yeux, essayant de se graver dans la mémoire les noms et les figures de tant d'illustrations, de messieurs très bien, de gens haut placés, de gloires authentiques ou usurpées.

Cela faisait cirque Molier, un peu avant le numéro de la « grande pantomime nautique »; ou maison de la mariée, à l'heure où l'on

monte en voiture pour se rendre à la mairie. L'atmosphère embaumait le drap neuf, le contentement de soi, le naphthaline et la timidité.

L'homme au veston brun

La cérémonie devait commencer à 11 heures. Dès 9 h. 1/2, beaucoup d'assistants étaient déjà à leur poste, en habit de soirée depuis l'aube, et décidé à n'en pas perdre une miette, à en avoir pour leur argent. Quelques menus épisodes survinrent heureusement, qui firent prendre patience à ces excités.

D'abord parut dans l'hémicycle une sorte de chemineau qui n'était autre, d'après la place qu'il alla occuper, qu'un sénateur socialiste. Mais personne ne savait son nom pour la bonne raison que personne ne l'avait jamais vu. Cet inconnu était vêtu d'un vieux complet brun, sous lequel se montrait du linge de couleur surmonté d'un faux-col genre chiffon à poussière. Sous la banquette, ce singulier « père conscrit » étalait des souliers jaunes, et sa cravate rutilait de toutes les nuances du sang de bœuf.

On sentait que cet accoutrement était voulu; que ce veston était une profession de foi, et ces « croquenots » une manifestation consciente et organisée.

« On nous prie de nous mettre en habit! s'était dit visiblement notre sénateur. Pour l'inauguration du Roi?... D'abord je suis républicain. « Ils » vont voir de quel bois je me chauffe! » Très content de lui et de l'effet qu'il allait faire, il s'était habillé comme ça.

Le malheur, c'est que ce genre de scandale, aisé sur le papier, se révèle extrêmement pénible au milieu d'une assemblée comme celle du 23 février. Miré dans tous les « faces-à-main », essuyant le feu de tous les regards, éclatant au milieu des plaques et des dorures comme un défi de chat dans un salon Louis XV, le manifestant en complet brun se sentit rapidement si mal à l'aise, qu'on le vit reculer de travée en travée. Finalement, il disparut pour revenir, un quart d'heure plus tard, revêtu d'un veston foncé, qu'il avait dû emprunter à quelque huissier. Dès lors, il se confondit dans la foule des sénateurs de toute opinion. La manifestation vestimentaire du sénateur inconnu avait abouti à un échec « complet... ».

La fo...o...orme!

Les Chambres législatives devaient faire leur entrée en corps. En fait, ce fut une pagaille dénuée de toute solennité parlementaire. La foule des élus du peuple se mêle simplement à l'autre foule en robe rouge, en dalmatique, en uniforme et en habits brodés, tout de même qu'une rivière irisée se jette dans un lac ensoleillé. Chacun gagna sa place, comme au théâtre, et l'on parut n'attendre plus que le signal de ce régisseur extraordinaire, le canon, lequel frappa beaucoup plus de trois coups.

M. Digneffe, président du Sénat, auquel le bénéfice de l'âge valait, en cette occurrence, de prendre le pas sur son collègue de la Chambre, M. Poncelet, invita les délégations désignées à aller attendre les Souverains aux portes du Palais. Ces messieurs ne demandaient pas mieux; certains se montraient si pressés, par exemple M. Camille Huysmans, qu'ils se levaient près de vingt fois, et se rasaient avec agitation — sur les basques de leur habit : on aurait dit de bons élèves, le jour de la distribution des prix, impatients d'aller recevoir la couronne des mains de Monseigneur.

Enfin la formule rituelle fut dûment prononcée et les délégués s'élançèrent hors de la salle. Ils venaient de disparaître quand on s'aperçut, au bureau, que l'on n'avait pas répété l'invitation du président en flamand.

Un secrétaire se hâta de réparer cet oubli; et l'on entendit donc, dans la langue de Gezelle, une harangue par laquelle on invitait à sortir un certain nombre de messieurs qui n'étaient plus là!...

Les rites de la Constitution et ceux du cœur

Peu après, la Reine, puis le Roi, firent leur entrée, et tout changea de caractère. Cette cohue prit une forme; cette foule prit un sens. Autour du trône où le nouveau Souverain prononçait d'une voix militaire le serment constitutionnel, ce n'était plus un choix de Belges de tout poil, de toutes couleurs qui s'étalait; c'était la Belgique elle-même, dans son harmonieuse diversité. Le kaléidoscope national restituait tout à coup la pure lumière de la monarchie. C'était admirable. C'était grandiose. C'était « historique »...

C'est alors que l'on vit à quel point la grandeur est affaire d'atmosphère; et comme tout s'y intègre naturellement sans lui nuire. Les ovations qui avaient accueilli le discours de S. M. Léopold III avaient ému le jeune Roi. Ayant achevé la lecture du texte français, il tira son mouchoir de la poche de sa culotte et s'épongea le visage. Ce geste aurait pu être plaisant ou pénible: il fut au contraire d'une noblesse parfaite, et l'assistance entière se trouva pénétrée de respect au spectacle de ce Prince, à peine installé sur le trône de son Père, et qui pleurait...

Puis tout de suite, l'attitude de Léopold III se raffermir, sa voix s'éleva de nouveau, vigoureuse et intelligente. Il refit son discours en flamand. Quand il partit, d'un pas assuré, en faisant retentir le plancher du bruit de ses bottes de cheval, le public était conquis, subjugué. Le fils d'Albert le Bon n'avait pas seulement accompli les rites constitutionnels, qui le faisaient Roi au regard de la loi: il s'était fait « reconnaître » dans le cœur de tous ses sujets, à la manière de nos anciens princes.

Tant il est vrai que la fonction monarchique répond à un vœu de la nature, inscrit dans l'âme de chacun, et plus puissant que toutes les définitions.

La Reine

Il avait suffi que paraisse la princesse Astrid, au lendemain de son mariage, pour que tous les cœurs soient conquis. Les Belges qui ne se soucient guère du protocole avaient été séduits d'emblée par la souriante simplicité de cette jeune femme, venue prendre sans orgueil aucun la place que le prince Léopold lui avait choisie.

Parce qu'elle arrivait du pays des fjords et d'une Cour inconnue, certains l'imaginaient froide et altière. Ils furent heureusement surpris de tant de charmante féminité. La glace fut tout de suite rompue et l'accueil chaleureux. Avant même d'être reine, la princesse Astrid était adoptée par la Belgique. Quelques journaux l'ont célébrée comme le type accompli de la candide jeune femme scandinave, toute dévouée à son mari, à ses enfants. Il ne faudrait pas oublier cependant que la nièce du roi de Suède a du sang français dans les veines puisqu'elle descend de Bernadotte. Son aïeul, le roi Oscar II, fils de Joséphine de Lechtenberg, était le petit-fils du prince Eugène. Et par son aïeule, Sophie de Nassau, notre nouvelle souveraine descend aussi de Coligny. Il nous plaît de croire que c'est aussi à cette ascendance latine que la Reine doit, en même temps que ses belles vertus domestiques, un goût très profond pour les choses de l'esprit.

Quand la princesse Astrid se convertit au catholicisme, elle ne se rendit point à des « raisons d'Etat ». Elle adhéra de tout son cœur à notre religion, après avoir accordé aux meilleurs ouvrages de doctrine et même de mystique un intérêt passionné.

Les feuilles qui poussent

Parler des feuilles qui poussent est encore de saison.

On a fait le compte, l'autre jour, des quotidiens et hebdomadaires qui, de Paris, viennent en Belgique chercher une grande part de leur succès. Pareil recensement pourrait être fait en ce qui concerne les périodiques féminins. Les tendances de ceux-ci sont malheureusement moins rassurantes que les tendances de leurs confrères masculins. *Minerva* donne asile à tous les bobards du féminisme intégral, met sur les autels tous les pontifes du désarmement, consacre des articles émus au souvenir de Briand et au règne de Daladier, réclame au nom des beautés du suffrage universel le suffrage des femmes et prend des interviews de tous les députés favorables à la cause. La correspondante belge de ce « grand illustré que toute femme intelligente doit lire » est en même temps collaboratrice au *Peuple* et correspondante de l'*Ere nouvelle*. A ce journal parisien, elle envoie sur la politique de nos partis et sur nos querelles linguistiques les aperçus les plus fantaisistes. Luxembourgeoise et germanophile, elle écrit au surplus un fort mauvais français, ce qui suffit à expliquer l'allure de ses « papiers » et le crédit que l'on peut faire à sa signature.

Femme de France, aussi répandu en Belgique que *Minerva*, est de meilleure tenue que ce dernier et sacrifie fort heureusement le féminisme à la féminité. Georges-Armand Masson et Germaine Beaumont, sous le pseudonyme de Coline, y font des chroniques à la vérité fort spirituelles. André Billy, qui n'est pas précisément un éducateur, y écrit la semaine littéraire. Comme dans toutes les revues féminines, le courrier entre abonnées découvre les profondeurs insoupçonnées de la bêtise et de l'amoralité qui distinguent *Amour vainqueur*, *Cajoli-Cajollette* et *Aube bleue*.

En bref, *Femme de France* et *Minerva* ne sont pas à mettre au tableau d'honneur de la presse féminine.

La Bougon Machard

C'est ainsi que l'on a, jadis, surnommé la romancière de *Possession*, des *Deux Baisers* et autres livres quelconques et sales. Elle se vante d'être recordwoman du tirage. Non contente de ses performances d'écrivain cotée dans les salons où l'on ose, Raymonde Machard a lancé le *Journal de la Femme*. Cet hebdomadaire courtise les midinettes en les affolant de détails inédits sur la psychologie des grandes criminelles, en sollicitant leurs réponses à des enquêtes sur des sujets de goût douteux. L'illustration est à l'avant; « Du sang, de la volupté, de la mort », pourrait-on mettre en légende invariable sous tous les clichés. Pour répandre son journal en Belgique, la Bougon Machard a publié des articles sur la femme belge et usé avec beaucoup d'art de ces moyens de propagande que l'on pourrait tout aussi bien appeler des attrapenigaudes. Il faut espérer que cette marchande de papier n'aura chez nous aucun succès.

Les feuilles de chou

En Belgique, à part les organes des différentes associations de la jeunesse catholique féminine qui sont des bulletins et des rapports de groupes, nous n'avons pas de revues d'intérêt général féminin. Il y a bien quelques petites feuilles de chou féministes et confidentielles que sont seules à lire, en clapier fermé, la directrice et la rédactrice en chef. Il arrive que l'on en retrouve l'écho dans la *Française*, une publication d'ailleurs très bien faite du point de vue technique, mais qui abrite les revendications et les protestations les plus saugrenues.

Naissent et meurent chaque jour à Bruxelles et en province des

tas de revues féminines qui n'ont d'autre but que de lancer des parfumeurs et des instituts de beauté. Les femmes d'aujourd'hui s'intéressent fort, nous dit-on, aux articles sur la chirurgie esthétique et sur le maquillage. Hélas! nous l'avons déjà dit : les feuilles poussent...

Pourquoi nous fêtons le centenaire de La Tour du Pin

La Tour du Pin préconisait le corporatisme au nom de la doctrine catholique. Ses idées ont reçu, depuis, confirmation de plus en plus nette des Encycliques pontificales, notamment de *Quadragesimo Anno*, qui voit dans l'organisation corporative une institution naturelle et presque nécessaire à la vie sociale.

Voici le passage de *Quadragesimo Anno* concernant les corporations.

« On ne saurait arriver à une guérison parfaite des maux qu'engendre la lutte des classes, que si à ces classes opposées on substitue des organes bien constitués, des « ordres », ou des « professions », qui groupent les hommes, non pas d'après la position qu'ils occupent sur le marché du travail, mais d'après les différentes branches de l'activité sociale auxquelles ils se rattachent. De même, en effet, que ceux que rapprochent des relations de voisinage en viennent à constituer des cités, ainsi la nature incline les membres d'un même métier ou d'une même profession, quelle qu'elle soit, à créer des groupements corporatifs, si bien que beaucoup considèrent de tels groupements comme des organes sinon essentiels, du moins naturels dans la société. »

Lisons maintenant le résumé, sous la plume de La Tour du Pin, de sa doctrine corporative :

« Pour donner une idée de ce régime, voici « dans sa pureté » la plus absolue », le plan qu'on reconnaît d'ailleurs irréalisable par voie de décret, mais cependant le « système que nous jugeons « le meilleur », dont l'application ne saurait être obtenue que par suite d'une transformation assez longue. Il se formule ainsi :

« ARTICLE PREMIER. — Tous les citoyens seront inscrits sur des rôles professionnels.

« ART. 2. — Tous les citoyens exerçant la même profession ou des professions similaires dans un rayon déterminé seront appelés à élire des délégués.

« ART. 3. — Ces délégués établiront les cahiers de la profession.

« ART. 4. — Ils seront réunis par profession et par province, pour établir les cahiers de la province et constituer des mandataires provinciaux.

« ART. 5. — Les mandats des Etats provinciaux ainsi constitués seront réunis en Etats généraux, pour établir les cahiers de la nation.

« ART. 6. — Toute autre forme de représentation nationale est abrogée.

« ART. 7. — La loi se fera par l'accord des Etats généraux et du pouvoir souverain.

« Ajoutons, suivant la formule consacrée, qu'un règlement d'administration publique déterminera les dispositions d'application de ce décret, et nous aurons tracé le programme d'une révolution en sens inverse de 1789. »

Cette théorie paraît bien absolue, mais il faut reconnaître que le marquis de La Tour du Pin était plus timide dans ses constructions théoriques que Mussolini le fut dans ses réalisations. Le corporatisme ne peut être instauré à coups de décrets, accordait, dans le plan que nous avons transcrit ci-dessus, le sociologue catholique. Le Duce a voulu prouver que le pouvoir politique vigoureux se passe aisément de toutes les transitions. Il se refuse catégoriquement à toutes les transactions. Il semble vraiment qu'il ait pris précisément le plan du marquis de La Tour du Pin, et qu'il l'ait imposé à la vie professionnelle et économique de l'Italie, mais en brûlant les étapes qu'avait ménagées le législateur en Chambre. Mussolini a une prédilection pour les manœuvres difficiles et foudroyantes. Il aime à relever les défis et à tenir les gageures. Le plus grand homme d'Etat de l'Italie, avait dit Cavour, sera celui qui résoudra la Question romaine. Mussolini voulut être cet homme d'Etat. Il voulut être également celui qui ferait passer l'Italie, sans les longueurs d'une évolution pacifique, du libéralisme au corporatisme. Aujourd'hui, s'est-il écrié au cours de la séance historique qui décida de l'instauration du corporatisme, « nous enterrons le libéralisme économique ».

De La Tour du Pin a donc trouvé un homme plus audacieux dans l'action que lui dans les constructions théoriques et les anticipations d'avenir!

Pie XI fait des réserves au sujet du corporatisme fasciste :

« Pas n'est besoin de beaucoup de réflexion pour découvrir les avantages de l'institution, si sommairement que nous l'ayons décrite : collaboration pacifique des classes, éviction de l'action et des organisations socialistes, influence modératrice d'une magistrature spéciale.

« Mais pour ne rien omettre en une matière si importante, tenant compte des principes généraux ci-dessus invoqués et de ce que Nous ajouterons à l'instant, Nous devons dire cependant qu'à Notre connaissance il ne manque pas de personnes qui redoutent que l'Etat ne se substitue à l'initiative privée, au lieu de se limiter à une aide ou à une assistance nécessaire et suffisante. On craint que la nouvelle organisation syndicale et corporative ne revête un caractère exagérément bureaucratique et politique, et que, nonobstant les avantages généraux déjà mentionnés, elle ne risque d'être mise au service de fins politiques particulières, plutôt que de contribuer à l'avènement d'un meilleur équilibre social. »

Peut-être les idées du sociologue français ne passeraient-elles pas impunément sous le feu de ces critiques pontificales. Questions de détails, dirons-nous cependant, malgré leur importance incontestable. L'essentiel est que la mission et l'autorité sociales reconnues à la corporation par *Quadragesimo Anno* furent proclamées par le marquis de La Tour du Pin, en pleine époque libérale. C'est son mérite et sa gloire que nous serons les derniers à lui chicaner. Car la Ligue apostolique et son organe *l'Ordre social chrétien* ont précisément pour but et pour objet de faire régner les principes moraux et chrétiens sur la vie sociale et nationale, comme sur la vie familiale et individuelle.

De ceux qui fêteront le centenaire de La Tour du Pin, nous voulons être parmi les plus enthousiastes!

Non pas que nous approuvions toutes ses théories. Sur plus d'un point, nous devons faire des réserves, apporter des correctifs ou même marquer nettement notre désapprobation.

La matière sociale est extrêmement complexe. Tous les problèmes qu'elle pose ne peuvent être résolus qu'après un examen complet et approfondi. Le simplisme généreux y est détestable. Or, la Tour du Pin a plus d'une fois péché par cette générosité impatiente. Il a conféré à l'Etat ou à la corporation des tâches et des responsabilités qui ne peuvent pas leur incomber. La volonté

ardente du but lui faisait trop hâter le choix des moyens. Toute défense de la liberté et de la responsabilité personnelle des citoyens, des pères de famille, des membres d'un corps professionnel n'est pas libéralisme. A l'opposé du libéralisme, une erreur et un excès ne sont pas moins à craindre, le socialisme sous toutes ses formes, depuis l'étatisme mitigé jusqu'à la dictature dite du prolétariat. L'application inconsiderée des principes de la sociologie chrétienne peut faire verser plus ou moins le penseur ou l'homme d'action le mieux intentionné dans cette erreur funeste, que dénoncent avec non moins de clarté que l'hérésie libérale les documents pontificaux. Citons encore *Quadragesimo Anno*.

« Que l'autorité politique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance, où se disperserait à l'excès son effort, elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir : diriger, surveiller, stimuler, contenir selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité. Que les gouvernants en soient donc bien persuadés : plus parfaitement sera réalisé l'ordre hiérarchique des divers groupements selon ce principe de la fonction supplétive de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociales, plus heureux et plus prospère l'État des affaires publiques. »

Les œuvres du marquis de La Tour du Pin devraient être revues à la lumière de ce principe, qui seul permet de concilier les exigences de la vie sociale et l'autorité de l'État avec les droits et la dignité de la personne humaine, ainsi qu'avec la richesse et l'efficacité de l'initiative privée.

Dans son impétuosité de moraliste social, notre marquis a été parfois d'une injustice choquante. Voici, par exemple, comment et par quels arguments il condamnait les rentes d'État :

« La constitution de rentes d'État ne lèse pas moins la justice sociale que la saine économie, car, tandis que, par sa loi naturelle, elle tend à atteindre des proportions où son rachat comme son amortissement deviennent impossibles, elle crée, en devenant rente perpétuelle, les anomalies suivantes :

« Un danger menace l'État : les citoyens courent aux armes, les uns les prennent en personne, les autres apportent au Trésor leurs biens. Le choc ennemi a lieu, entraînant de grandes dépenses en hommes et en matériel. L'État doit alors indemniser les deux catégories de citoyens qui l'ont secouru : aux premiers, s'ils ont été blessés, ou à leurs veuves, il paie une pension à vie et rien à leur descendance. Aux seconds, ceux qui ne l'ont soutenu que de leur argent, il paie une rente perpétuelle dont vivront les générations futures, alors qu'il ne restera plus ni trace ni souvenir même de l'origine de cette rente.

« Mais comme les capitaux dont il paie la rente perpétuelle auront été engloutis dans l'affaire et ne reparaitront plus à l'État productif, il faudra que ce soient les enfants des combattants qui travaillent pour payer la rente des prêteurs. Aux uns ont été les coups, aux autres les gros sous à perpétuité. » (*Aphorismes*, 54-60.)

Comment un homme de cette intelligence et de cette loyauté n'a-t-il pas vu le sophisme criard et démagogique qu'il commettait ainsi ? Ce n'est pas le système des emprunts ni la légitimité des rentes d'État qu'il refute par ce raisonnement, mais le système qui permettrait aux riches de faire leur part dans la défense nationale en prêtant leur argent, tandis que les pauvres la feraient en versant leur sang. Si le prêt à intérêt doit être condamné, c'est pour d'autres raisons que l'égalité des citoyens dans le dévouement total qu'ils doivent à la patrie menacée.

Sur le terrain politique, le marquis de La Tour du Pin fut

revêché au ralliement. Il se désolidarisait de ses amis de Mun et Lonin, lorsqu'il était question du régime.

Il ne semble pas, d'ailleurs, que sa pensée ait construit une synthèse assez vaste et suffisamment ferme pour harmoniser et soumettre aux principes chrétiens l'action des pouvoirs publics et celle des personnes et des institutions particulières. Ce reproche peut être fait, ajoutons-le, avec bien plus de raison à un grand nombre de sociologues catholiques qui ne font pas à l'État et à sa mission la place qui lui revient dans une conception saine et chrétienne de la société. On peut être étatiste sain et par déficience d'idées et de sens politiques.

Nous faisons ces critiques, non pas pour refroidir l'enthousiasme de ceux qui préparent une digne célébration du centenaire de La Tour du Pin, mais pour que cette célébration se fasse dans la vérité. Personne n'a droit à des hommages dépassant ses mérites véritables. Et le marquis de La Tour du Pin, pour être commémoré glorieusement, n'a aucunement besoin que l'on ajoute aux services insignes qu'il a rendus à l'Église, à son pays, à la civilisation chrétienne.

Répetons-le : alors que le libéralisme coulait à pleins bords et préparait au monde les malheurs et les crises dont nous souffrons, mais dont nous avons la confiance et l'assurance de nous sauver, parce que précisément le libéralisme décline, désormais, d'un mouvement accéléré et irrésistible, à l'époque donc du libéralisme triomphant, le marquis de la Tour du Pin fut un chevalier sans peur et sans reproche des doctrines sociales de l'Église, d'une conception catholique, traditionnelle et progressive, de la vie et de l'activité des hommes. Honneur à lui et que sa mémoire, avec son exemple, se transmette de génération en génération !

LOUIS PICARD.

M. Emery et Napoléon⁽¹⁾

Pendant toute la Révolution, M. Emery (conservateur et restaurateur de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice, fondée par M. Olier, curé de Saint-Sulpice, au milieu du XVII^e siècle) n'a pas varié : il a eu la sagesse et le sang-froid de céder, quand la prudence l'exigeait ; mais il a su aussi résister avec force, quand l'intérêt de la religion l'a demandé. Il va garder, en face de Napoléon, la même attitude.

Le pape Pie VII, dès son élection le 14 mars 1800, convie les princes et les peuples à une restauration religieuse ; Bonaparte, de son côté, rêve d'une pacification définitive des esprits ; dès juin commencent les négociations relatives au Concordat. Quand il est ratifié à Rome, le 15 août 1801, le Pape adresse le même jour à tous les évêques de France le bref *Tam multa* par lequel il leur demande leur démission, afin de pourvoir à la nouvelle organisation : droit inouï, dont aucun pontife n'a fait usage jusqu'alors. M. Emery reconnaît la légitimité de cet acte d'autorité, car il s'agit de l'unité de l'Église, du rétablissement de la religion catholique ; aussi s'emploie-t-il, d'une part, à obtenir la démission de plusieurs anciens évêques, et, d'autre part, il use de son ascendant sur plusieurs ecclésiastiques pour les engager à accepter les nouveaux sièges.

Dès septembre 1800, il a regroupé dans la maison de son confrère M. Duclaux, rue Saint-Jacques, et sous sa direction, quelques jeunes séminaristes vêtus du costume laïque qui prennent leurs récréations

(1) Pages extraites d'une histoire des *Sulpiciens* qui paraîtra bientôt chez Grasset, dans la collection « Les Grands Ordres monastiques et religieux ».

en se promenant sur les boulevards voisins; à la rentrée de 1801, ils sont déjà une trentaine. D'autre part, l'ancien curé, M. de Pierre, poussé par M. Emery, reprend possession de l'église Saint-Sulpice sur le curé schismatique Mahieu le 16 mai 1802; l'ancienne maison du séminaire va être démolie, parce qu'elle masque l'église, et le séminaire est transféré provisoirement rue Notre-Dame-des-Champs, puis dans la maison de l'Instruction chrétienne rue du Pot-de-Fer, en octobre 1804.

M. Emery met tout son soin à le remettre sur l'ancien pied; dès son arrivée rue Notre-Dame-des-Champs, il réunit tous les directeurs dans sa chambre où il a exposé le cœur de M. Olier : « Messieurs, dit-il, tenons ferme à nos règles : elles nous viennent des premiers prêtres de la Compagnie dont nous respectons tous la piété et la sagesse; elles ont été confirmées par une expérience de plus de cent cinquante ans; n'en changeons pas la plus petite partie : l'innovation sur un point entraînerait bientôt le changement de plusieurs autres et détruirait l'œuvre de notre saint fondateur ». Puis, prenant le cœur de M. Olier, il le baise lui-même le premier et leur fait baiser à tous, comme le modèle de cet esprit primitif de la Compagnie qu'ils sont appelés à ranimer.

Il rétablit l'heure entière d'oraison par jour; presque tous les habits laïques, à la rentrée de 1806, ont fait place à la soutane; les anciens rapports du séminaire avec la paroisse sont renoués avec quelques modifications. Dans l'impossibilité de fréquenter les cours publics comme avant la Révolution, les élèves suivent maintenant des cours élémentaires dans l'intérieur du séminaire même, avec des conférences, des argumentations, des examens qui suppléent, autant que possible, aux moyens d'émulation offerts autrefois par les exercices publics. D'autre part, M. Emery rachète l'ancienne maison de campagne du séminaire à Issy, et fait construire dans le jardin une petite chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Toutes-Grâces, pour suppléer provisoirement à celle de Lorette qu'il ne peut encore racheter; ils restaurent les anciens usages pour les jours de congé et les vacances, veille au maintien des règles, sachant concilier, selon la tradition de Saint-Sulpice, la fermeté et la bonté, faisant du séminaire une grande famille où l'affection reste entière entre les directeurs et leurs fils spirituels.

Il s'efforce en même temps de reconstituer la Compagnie de Saint-Sulpice dont les membres ont été dispersés pendant la Révolution : les uns sont restés en France, sept ou huit à Paris avec M. Emery, les autres en province, rendant aux fidèles tous les services du ministère, soit dans le diocèse de leur séminaire, soit dans leur diocèse natal. Les autres se sont expatriés : en 1794 il y en a dix-neuf en Espagne, bien accueillis par l'évêque d'Orense, en Galice, qui veut leur confier un séminaire dans son diocèse; son projet n'aboutit pas, mais ils donnent du moins des conférences de théologie très appréciées. La même année ils sont seize en Suisse et dans le Valais, et une dizaine en Italie. De 1796 à 1814, ils dirigent en Allemagne, au château de la Walsan, en Franconie, un séminaire pour les enfants d'émigrés français qui se destinent à l'état ecclésiastique. Enfin, tandis qu'à Londres M. Bonnet, ancien directeur au séminaire d'Orléans, se consacre tout entier au soulagement spirituel et corporel des émigrés français, deux Sulpiciens commencent en Irlande, en 1795, un séminaire qui dure quelques années. La présence à Londres des évêques et des prêtres français chassés par la Révolution dissipe les préventions du peuple anglais à l'égard du clergé catholique : « Peu de personnes, déclarera Pitt en 1799 au Parlement d'Angleterre, oublieront la conduite irréprochable, la longue et douloureuse patience de ces hommes respectables; ils se sont conciliés le respect et la bienveillance de tous par l'uniformité d'une vie remplie de piété et de décence; le pays qui les a reçus a été favorisé du ciel ».

Avant la Révolution, le gouvernement anglais n'avait pas permis de laisser entrer un seul membre nouveau de la Compagnie de Saint-Sulpice au Canada, si bien qu'en 1790 ils n'étaient en tout que sept Sulpiciens, dont deux infirmes. Grâce au revirement des esprits, onze prêtres de la Compagnie peuvent être envoyés à Montréal, et trois autres encore en 1796; ce qui permet au séminaire de reprendre une nouvelle vie.

En 1791, comme on l'a vu, M. Emery avait envoyé quatre Sulpiciens et cinq séminaristes fonder un séminaire à Baltimore; ils s'étaient embarqués le 8 avril à Saint-Malo sur le brick *Le Saint-Pierre*, avec sept Pères du Sacré-Cœur et quelques laïques, parmi lesquels un jeune gentilhomme de vingt-deux ans, le vicomte de Chateaubriand. Le 10 juillet la petite colonie débarquait à Baltimore et le 3 octobre les Sulpiciens ouvraient les cours pour les cinq séminaristes. Mais malgré leur bonne volonté, les débuts avaient été très difficiles : jusqu'en 1795 le nouveau séminaire n'avait reçu que trois nouveaux élèves, dont un seul Américain, et de 1795 à 1797 aucun ne s'était présenté. Après la dispersion des séminaristes, M. Emery avait envoyé aux États-Unis quelques Sulpiciens, jusqu'à dix ou douze, entre autres MM. Plaget, Ciquard et Richard, on avait décidé d'utiliser leur zèle dans les missions : MM. Levadoux, Richard et Chiconneau avaient travaillé à l'Ouest dans la vallée du Mississipi. M. David s'était chargé de trois missions à Sakia, dans le bas Maryland. M. Garnier avait fondé la paroisse de Saint-Patrick à Baltimore, et M. Ciquard avait été envoyé aux Mimaes indiens du Maine déjà convertis par des Sulpiciens canadiens. Cependant le supérieur général et le supérieur aux États-Unis constataient avec peine qu'ils évangélisaient des sauvages au lieu de former des prêtres selon la vocation de la Compagnie, et que le séminaire de Baltimore n'avait toujours que très peu d'élèves; d'autre part, la situation de l'Église s'améliorait en France, mais des cent cinquante Sulpiciens de 1791 il ne restait plus, maintenant, que le tiers, et tous les évêques les réclamaient pour diriger ou créer des séminaires; dans ces conditions, d'accord avec M. Nagot, M. Emery décide de rappeler tous ceux des États-Unis. « Vous n'êtes pas obligé de partir, dit l'évêque de Baltimore à M. Garnier, M. Emery ne vous l'ordonne pas en vertu de la sainte obéissance. — Monseigneur, répond M. Garnier, nous ne faisons point de vœux à Saint-Sulpice, et nos supérieurs n'ont pas coutume de se servir de termes de commandement. Il me suffit de connaître la volonté de mon supérieur. Malgré la répugnance que je sens à retourner en France, je suis déterminé à partir sans délai. » L'évêque est consterné : Que va devenir son diocèse si d'un seul coup on lui enlève douze prêtres, les éducateurs, les animateurs, les modèles de tout le clergé américain? Il conjure M. Emery de revenir sur sa décision : « Je vous déclare, dit-il, comme je l'ai fait constamment partout, que je n'ai vu ni connu nulle part des hommes plus capables par leur caractère, leurs talents et leurs vertus que ne le sont vos messieurs de former des ecclésiastiques tels que l'état de la religion le demande en ce moment. En conséquence, je crois donc que ce serait un des plus grands malheurs qui pourraient arriver à ce diocèse s'il venait jamais à les perdre. » M. Emery n'en persiste pas moins dans son dessein; Pie VII venant à Paris pour assister au couronnement de Napoléon I^{er}, il décide de le consulter, il lui expose les besoins urgents de l'Église de France que le rappel des Sulpiciens de Baltimore pourrait satisfaire : « Mon fils, lui dit le Saint-Père, laissez subsister ce séminaire, qui portera son fruit dans le temps. En rappeler les directeurs pour les employer en France dans d'autres maisons, ce serait dépouiller saint Pierre pour revêtir saint Paul ». M. Emery reçoit cette décision comme un oracle, il ne songe plus à abandonner Baltimore, et confiant dans la Providence, s'efforce de réorganiser la Compagnie en France.

Il réussit à reprendre ou à accepter la conduite de onze séminaires

en province, de 1802 à 1810 : Lyon, Autun, Angers, Saint-Flour (qu'on rend aux Lazaristes en 1820), Aix, Toulouse, Clermont, Viviers, Limoges, Nantes; enfin Le Puy, le plus ancien de tous après ceux de Viviers et de Paris, rétabli avec cent cinquante élèves au mois de novembre 1810. En même temps, par l'entremise de l'oncle de l'empereur, le cardinal Fesch, qu'il a dirigé dans une retraite avant son sacre comme archevêque de Lyon en 1802, il réussit à faire reprendre les procédures pour la béatification de la mère Agnès; le 19 mars 1808, le Pape rend le décret qui constate ses vertus héroïques. C'est ainsi que M. Emery restaure toutes les anciennes traditions de Saint-Sulpice; à l'assemblée de 1805, il recommande à nouveau aux directeurs, comme il l'a déjà fait en 1802, de s'interdire les fonctions extérieures et spécialement la conduite des religieuses; il donne lui-même l'exemple en refusant plusieurs fonctions qui lui sont offertes par le cardinal Fesch. Cependant, avec une sagesse toute sulpicienne, il fera céder, quand il y aura lieu, les usages de la Compagnie « à la considération du plus grand bien de la religion » : M. Flaget, professeur de philosophie au Collège de Baltimore, étant proposé en septembre 1808 par Mgr Carroll pour le nouvel évêché de Bardstown, M. Emery pense qu'il remplira mieux ainsi sa première vocation, qui était d'évangéliser les Français descendant des Canadiens, et il s'efforce de vaincre sa résistance avec cet humour qui lui est particulier : « Au reste, lui dit-il, pourquoi tant de répugnance à remplir un siège dans les déserts? Vous ne serez guère que l'évêque des bois. » D'ailleurs le commandement formel du Pape ne permet plus à M. Flaget aucune objection : en bon Sulpicien il se résigne et obéit. Quand il prend congé de M. Emery, en avril 1810, celui-ci, après l'avoir embrassé, lui donne une boîte d'aiguilles et un livre intitulé *La Cuisinière bourgeoise*, lui disant avec une aimable gaieté : « Ces aiguilles, Monseigneur, pourront vous être grandement utiles au milieu de vos sauvages; et, comme je me défie de leur cuisine, prenez encore le livre que voici. » Jusque dans sa vieillesse, M. Flaget se rappellera avec bonheur ce petit trait d'humour sulpicien.

* * *

Cependant l'estime que Napoléon a conçue pour M. Emery, alors qu'il n'était encore que Premier Consul, ne fait que grandir; il apprécie ses vertus, sa capacité, la fermeté de son langage et de ses manières franches et hardies qui contrastent avec celles de ses courtisans. « Il admirait en lui, dit le comte Molé, un je ne sais quel mélange de simplicité presque primitive et de sagacité pénétrante, de sérénité et de force, je dirais presque de grâce et d'austère ascendant. » Mais, tout en l'estimant sincèrement, il redoute son influence sur les prêtres et sur les évêques, il lui porte envie, et se croit humilié de ce que l'Empereur ne soit pas le grand pontife de la nation comme il est le chef suprême de l'armée. Ses interventions abusives dans le domaine religieux vont se heurter, comme celles des révolutionnaires, à la résistance prudente, mais ferme de M. Emery; résistance invincible dans une modération indomptable.

Dès 1802, Napoléon écrivait au cardinal Fesch : « Méfiez-vous beaucoup des Sulpiciens; je vous le répète, ces hommes ne sont attachés ni à l'Etat ni à la religion; ce sont des intrigants... Quand en mars 1807 M. Emery publie les *Nouveaux opuscules de Fleury*, où il montre que l'abbé Fleury et l'évêque de Meaux ont été beaucoup mieux disposés à l'égard du Saint-Siège qu'on ne le pense communément, le livre est dénoncé au ministre de la Police et à l'Empereur lui-même comme empreint des doctrines ultramontaines, plus odieuses alors que jamais au gouvernement. Fouché veut avoir une explication de vive voix avec M. Emery; celui-ci, sans nier les libertés de l'Eglise gallicane, maintient avec calme, mais fermeté, que « dans certaines circonstances, l'autorité

du pape est souveraine et s'élève au-dessus de tout. » Fouché, heurté dans ses préjugés, va continuer à user de son influence sur l'esprit de l'Empereur pour le prévenir de plus en plus contre les Sulpiciens, et, d'ailleurs, contre toutes les congrégations en général.

Cependant, M. Emery coopère, par les observations qu'il transmet au cardinal Fesch, à la rédaction du décret qui organise l'Université Impériale. Grâce à lui les évêques vont rester pleinement maîtres de l'éducation de leurs ecclésiastiques : c'est eux qui nommeront et révoqueront les directeurs et professeurs, détermineront le nombre des sujets à admettre dans les séminaires, et non pas le grand maître de l'Université, comme le disait l'article 53 du projet. Bien plus, quelques mois après, il est nommé l'un des dix conseillers titulaires de l'Université, et c'est Napoléon lui-même qui inscrit son nom avec celui de M. de Bausset en tête de la liste. Il voudrait refuser; mais il a déjà refusé trois évêchés : l'Empereur se croirait méprisé. L'intérêt du séminaire et de la Compagnie demande qu'il sacrifie ses répugnances; il se fait donc un devoir d'accepter, et même, dans l'espérance de servir la cause de la religion et de l'Eglise, d'assister aussi assidûment qu'il le peut aux séances du conseil, malgré le surcroît d'occupations et de fatigues qu'elles lui donnent. C'est ainsi qu'il peut exercer une influence certaine sur l'éducation religieuse dans les lycées, l'organisation des facultés de théologie et le choix de leurs professeurs, qu'il défend les frères des Ecoles chrétiennes inquiétés pour leur promesse d'obéissance au Pape; mais, dans les cérémonies solennelles, il veut, autant que possible, la modestie et l'humilité sulpiciennes : il a soin d'écarter les pans de la simarre, de manière à laisser toujours apercevoir son habit ecclésiastique, bien plus honorable à ses yeux que toutes les décorations officielles; et il se console de toutes ces corvées en songeant que les honoraires de sa place vont lui permettre, en septembre 1809, de racheter le pavillon de Vaugirard où se trouve la chambre de M. Olier, ainsi que le jardin potager d'Issy.

Cependant, dès les premiers mois de 1809, Fouché et ses hommes reviennent à la charge, accusant à nouveau M. Emery d'ultramontanisme outré. M. de Fontanes prend sa défense, suggère à l'Empereur de le recevoir, de s'entretenir avec lui au sujet de son ouvrage *les Nouveaux opuscules de Fleury*; M. Emery est mandé à Fontainebleau. Dans l'incertitude de ce que lui veut l'Empereur, il recommande à ses confrères de prier beaucoup pour lui pendant son absence. Arrivé à Fontainebleau, il attend trois jours avant d'être admis à l'audience; enfin il est introduit dans le cabinet de l'Empereur, le cardinal Fesch étant présent : « J'ai lu votre livre, dit Napoléon en montrant les *Nouveaux opuscules de Fleury* sur sa table. Il est vrai qu'il y a dans la préface quelque point qui n'est pas *franc du collier*; mais, en somme, il n'y a pas de quoi *fouetter un chat*. » Ce disant il prend M. Emery par l'oreille et la tire légèrement : c'est une gentillesse qu'il se permet quelquefois à l'égard de ceux dont il est content, et même à l'égard des personnages les plus respectables par leur âge et leur caractère. Le prince primat, archevêque de Ratisbonne, a été fort surpris et même choqué d'une pareille familiarité; il s'en plaindra plus tard à M. Emery, qui prend la chose très gaîment, et lui répond en riant : « Monseigneur, j'ai reçu la même faveur que Votre Altesse; je n'osais m'en vanter, mais à présent que je la partage avec un aussi grand seigneur que vous, je vais le dire à tout le monde. »

Alors l'Empereur se met à parler de ses démêlés avec le Pape d'un ton si animé et avec une telle vivacité que pendant assez longtemps M. Emery ne peut placer un seul mot : « Je respecte la puissance spirituelle du Pape, déclare Napoléon, mais sa puissance temporelle ne vient pas de Jésus-Christ; elle vient de Charlemagne; je puis et je veux la lui ôter, parce qu'il ne sait pas l'exercer; et qu'étant déchargé de l'administration temporelle il

pourra vaquer plus librement à ses fonctions spirituelles. M. Emery lui faisant observer qu'il devrait au moins respecter ses possessions antérieures à Charlemagne, Napoléon passe brusquement à un autre sujet : « Le Pape est un très brave homme, mais il est environné de cardinaux encroûtés d'ultramontanisme. Si je pouvais m'entretenir un quart d'heure avec lui, j'aurais bientôt arrangé tous nos différends. Il est bien surprenant que vous, qui avez étudié la théologie toute votre vie, vous ne puissiez, non plus que les évêques de France, trouver un moyen canonique pour m'arranger avec le Pape. Ah ! si j'avais étudié la théologie seulement pendant six mois, j'aurais bientôt débrouillé toutes choses ! — Sire, répond M. Emery, vous êtes bien heureux ; pour moi, il y a plus de cinquante ans que j'étudie et même que j'enseigne la théologie, et je ne crois pas encore la savoir. »

Il y a déjà une demi-heure que dure l'entretien, lorsque trois rois se présentent pour être admis à l'audience : ce sont, dit-on, les rois de Hollande, de Bavière et de Wurtemberg. On les annonce, selon l'usage, à haute voix et avec beaucoup de solennité, mais l'Empereur répond sèchement : « Qu'ils attendent ! ». Et ils attendent, en effet, près d'une demi-heure, ce qui donne lieu à M. Emery, à son retour de Fontainebleau, de dire en riant à ses confrères : « Quel honneur pour moi ! Tandis que j'étais à l'audience de l'Empereur, trois rois faisaient antichambre. »

Avant de se retirer, M. Emery dit à l'Empereur : « Sire, puisque Votre Majesté a daigné lire les *Opuscules de Fleury*, elle me permettra sans doute de lui offrir quelques *Additions* que j'y ai faites. » Son but, en les lui offrant, est de lui faire connaître deux beaux témoignages de Bossuet et de Fénelon en faveur de l'Eglise romaine ; l'Empereur promet de les lire. En sortant du cabinet, M. Emery est respectueusement salué par les grands personnages qui se trouvent dans le salon voisin ; ce n'est qu'un « petit prêtre », comme disait Robespierre, il a la taille un peu contrefaite, la lèvre inférieure et le menton très saillants, une épaule un peu plus haute que l'autre ; mais cette légère difformité n'empêche pas que son front large et découvert, son nez aquilin, ses yeux pleins de feu et de vicativité ne lui donnent quelque chose de grave et d'imposant. Et puis peut-on trop honorer un homme à qui l'Empereur vient d'accorder une si longue audience?... Mais M. Emery, lui, reste effrayé des tendances de Napoléon à l'égard du Pape... Courageusement, il n'en soutiendra pas moins le zèle des évêques pour le maintien des droits du Saint-Siège : « C'est en son autorité, a dit Bossuet, que consiste le salut de la catholicité et de l'Eglise ; les mêmes raisons qui feraient secouer aux évêques l'autorité du Pape, feraient bientôt secouer aux curés l'autorité des évêques. »

Quand il publie, en mars 1810, les *Corrections et additions pour les nouveaux opuscules*, la police les fait saisir ; mais, sur ses réclamations, on arrête les poursuites... Au moment, il fait partie du conseil de huit théologiens, dit « Conseil ecclésiastique », constitué par l'Empereur sous prétexte que le Pape trouble les fonctions des vicaires capitulaires pendant la vacance des sièges épiscopaux ; on y remarque, à côté d'hommes absolument dévoués à Napoléon, comme le cardinal Maury, un ecclésiastique de haute science et de solide vertu, comme le P. Fontana, général des Barnabites. L'officialité diocésaine est-elle compétente pour déclarer la nullité du mariage de l'Empereur avec Joséphine en 1804 ? Le conseil ecclésiastique croit pouvoir émettre un avis favorable ; M. Emery, sans prendre part à cette décision, pense qu'« il ne paraît pas clairement établi que le droit de casser les mariages des souverains appartient au Pape exclusivement ». S'il n'assiste pas personnellement aux cérémonies du second mariage avec Marie-Louise, il y envoie, du moins, quinze séminaristes.

* * *

Dans les autres questions posées par l'Empereur au Conseil ecclésiastique, M. Emery voit un parti pris d'imposer ses volontés. Toutes les fois qu'il prend part aux discussions, il tient constamment le langage d'un théologien dévoué à l'Eglise et au Saint-Siège ; mais ses avis n'ont pas la force d'entraîner les évêques qui, craignant de blesser l'orgueil d'un homme irascible, finissent par décider, notamment, que « le concile national pourra, d'après l'urgence des circonstances, statuer que l'institution canonique sera donnée, à défaut du Pape, par le métropolitain ou par le plus ancien suffragant ». Les réponses, remises à l'Empereur le 11 janvier 1810, ne sont signées que par les cardinaux et évêques de la commission ; M. Emery refuse sa signature.

Au fond, Napoléon veut consommer la ruine politique de la papauté et ne lui laisser que l'apparence du pouvoir spirituel. A mesure que ses rapports avec le Pape deviennent plus tendus, s'accroissent son mécontentement et sa défiance contre une société connue par son attachement au Saint-Siège ; les suggestions malveillantes de Fouché et des jansénistes qui l'entourent recommencent de plus belle. « Ultramontains ! hommes d'une dévotion minutieuse, peu propres à l'éducation du clergé, peu affectionnés au gouvernement », voilà ce qu'ils répètent chaque jour. « Les Sulpiciens ! dit l'Empereur, ce sont des gens qui s'attachent à des minuties... J'en ai assez de leur routine... Qu'au mois de juillet cette congrégation soit dissoute et le séminaire détruit », écrit-il de Saint-Cloud le 11 juin ; et deux jours après : « Il convient que le séminaire de Saint-Sulpice change tout à fait de main et de nature ; à dater d'après-demain, il faut qu'il ne soit autre chose qu'un séminaire du diocèse de Paris. Qu'on n'y emploie aucun Sulpicien, et que M. Emery cesse sur-le-champ d'y remplir aucune fonction ; qu'on s'empare de leur maison ! Lorsque le séminaire qu'on prépare sera établi, le séminaire de Saint-Sulpice subsistera comme petit séminaire. »

C'est le jour de l'ordination, le 16 juin, que les vicaires généraux viennent au séminaire notifier à M. Emery l'ordre de l'Empereur. Le lundi suivant, à la lecture spirituelle, le Supérieur fait ses adieux à la communauté : « La principale cause de sa disgrâce, c'est le reproche d'ultramontanisme ; pourtant il a toujours fait enseigner dans le séminaire les *Quatre Articles de 1682*. Il ne les a jamais, il est vrai, interprétés dans le sens outré des ennemis du Saint-Siège, mais uniquement dans le sens modéré des évêques de France, si bien expliqué par Bossuet dans son *Discours sur l'unité de l'Eglise*, et par le clergé de France lui-même dans le préambule de la *Déclaration de 1682*... D'ailleurs, si la maison de Saint-Sulpice doit être détruite, elle ne peut pas périr pour une plus belle cause que celle de l'Eglise romaine... A ces mots, toute la communauté, les directeurs et les séminaristes se mettent à genoux, et M. Emery leur donne sa bénédiction au milieu des sanglots qui éclatent de toutes parts. Quant à lui, il se retire à Issy, où, à peine arrivé, il se rend à la chapelle de Notre-Dame de Toutes-Grâces, va saluer la statue de Notre-Dame du Mont-Carmel, dont il a fait l'acquisition quelques mois auparavant : « Toute ma confiance, dit-il simplement, est dans la sainte Vierge, la mère Agnès, M. Olier, ses successeurs, et tous les patrons du séminaire. » Sa grande consolation, c'est d'aller dire la messe à Vaugirard dans la chapelle de M. Olier, et d'y vénérer avec une foi simple et naïve toutes les reliques qui s'y trouvent : « N'ayant plus d'amis sur la terre, dit-il, il faut s'en faire dans le ciel. » Obligé de vendre au gouvernement la maison occupée par le séminaire, rue du Pot-de-Fer pour 120,000 francs, il en emploie le prix à payer le reliquat de la maison d'Issy et à racheter le parc.

Cependant Napoléon, au mois de janvier 1811, forme, sous la présidence du cardinal Fesch, un nouveau conseil ecclésiastique comprenant le cardinal Maury qui vient de nommer à l'arche-

vêché de Paris et sur lequel il compte pour défendre sa politique religieuse, le cardinal Caselli, les archevêques de Tours et de Malines, les évêques d'Evreux, de Trèves et de Nantes. Il veut que M. Emery soit adjoint à cette commission; en vain celui-ci supplie-t-il l'Empereur de l'en dispenser, ou tout au moins de ne lui laisser qu'une voix consultative; il doit accepter.

Le Pape, selon Napoléon, a la prétention arbitraire d'être reconnu comme évêque universel. Par quel moyen donner l'institution canonique aux évêques nommés par l'Empereur? La Commission, par ménagement et flatterie, renouvelle la proposition déjà faite l'année précédente, mais à laquelle M. Emery ne souscrit toujours pas, d'un concile national, ou d'une assemblée du clergé composée d'un certain nombre d'évêques pour chaque métropole. L'Empereur, satisfait, veut toutefois, avant de prendre une détermination définitive, en discuter, en séance extraordinaire. Elle a lieu au palais des Tuileries, le 16 mars 1811; pour la rendre plus imposante, Napoléon y convoque plusieurs conseillers d'Etat et grands dignitaires de l'Empire, parmi lesquels Cambacérès et Talleyrand. M. Emery, que deux évêques sont venus chercher, s'y rend à son corps défendant, après s'être prosterné devant une statue de la sainte Vierge. L'Empereur se fait attendre pendant deux heures, paraît enfin, environné de ses grands officiers; il ouvre la séance par une longue invective contre le Pape: « Quoique son discours, dit le cardinal Consalvi, ne soit qu'un tissu de principes erronés, de faussetés, de calomnies, pas un évêque, par un cardinal n'a le courage de défendre la vérité en présence de la force et de la puissance; tous même, dans l'oubli de leurs devoirs, gardent un scandaleux silence. Après avoir terminé sa diatribe contre l'autorité du Pape dont les évêques, dit-il, n'ont aucun besoin pour gouverner leurs églises, tout à coup il demande à M. Emery ce qu'il pense de tout cela; celui-ci, directement interpellé, jette d'abord les yeux sur les évêques, comme pour leur demander la permission de dire son avis; puis, se tournant vers l'Empereur: « Sire, dit-il, je ne puis avoir sur ce point d'autre sentiment que celui qui est contenu dans le catéchisme enseigné par vos ordres dans toutes les églises de l'Empire: on lit dans plusieurs endroits de ce catéchisme que le Pape est le chef visible de l'Eglise, à qui tous les fidèles doivent l'obéissance, comme au successeur de saint Pierre, d'après l'institution même de Jésus-Christ. » Napoléon ne réplique pas un seul mot; il se contente de murmurer à voix basse le mot *catéchisme*. « Eh bien, reprend-il, je ne conteste pas la puissance spirituelle du Pape, puisqu'il l'a reçue de Jésus-Christ. Mais Jésus-Christ ne lui a pas donné la puissance temporelle; c'est Charlemagne qui la lui a donnée; et moi, comme successeur de Charlemagne, je veux la lui ôter, parce qu'il ne sait pas en user, et qu'elle l'empêche d'exercer ses fonctions spirituelles. — Sire, réplique alors M. Emery, je ne puis avoir là-dessus d'autre sentiment que celui de Bossuet, dont Votre Majesté respecte avec raison la grande autorité et qu'elle se plaît à citer souvent; or ce grand prélat, dans sa *Défense de la déclaration du clergé de France*, soutient expressément que « l'indépendance et la pleine liberté du Souverain Pontife sont nécessaires pour le libre exercice de son autorité spirituelle dans tout l'univers, et dans une si grande multiplicité de royaumes et d'empires. » Et il cite textuellement le passage de Bossuet. Alors Napoléon, qui a écouté avec patience, reprenant doucement la parole comme il fait toujours lorsqu'il a affaire à quelqu'un qui sait lui tenir tête: « Je ne récus pas, dit-il, l'autorité de Bossuet; tout cela était vrai de son temps où, l'Europe reconnaissant plusieurs maîtres, il n'était pas concevable que le Pape fût assujéti à un souverain particulier; mais quel inconvénient y a-t-il que le Pape ne soit assujéti, à moi maintenant que l'Europe ne connaît d'autre maître que moi seul? » M. Emery éprouve quelque embarras, craignant de dire une parole qui blesse trop sensiblement l'orgueil de l'Empereur. Cependant, avec beaucoup de présence

d'esprit et de courage: « Votre Majesté, répond-il, connaît aussi bien que moi l'histoire des révolutions: ce qui existe maintenant peut ne pas toujours exister, et, dans ce cas, tous les inconvénients prévus par Bossuet pourraient disparaître; il ne faut donc pas changer un ordre si sagement établi. » Napoléon lui demande alors s'il croit que le Pape concéderait à un concile provincial le droit d'instituer les évêques, si lui-même n'a pas donné l'institution dans un délai déterminé: « Non, répond-il sans hésiter; le Pape ne le fera pas, parce que ce serait anéantir son droit d'institution. » Alors Napoléon, se tournant vers les évêques: « Vous vouliez, leur dit-il, me faire faire un *pas de clerc*, en m'engageant à demander au Pape une chose qu'il ne doit pas m'accorder. » Ainsi finit la séance, pendant laquelle on remarque que le Supérieur de Saint-Sulpice est presque le seul à qui l'Empereur ait adressé la parole. En se levant pour se retirer, il le salue gracieusement de la tête, sans paraître faire aucune attention aux autres: « Ce que M. Emery a dit de l'enseignement du catéchisme sur l'autorité du Pape s'y trouve-t-il vraiment? », demande-t-il un peu plus tard à l'un des évêques; l'évêque en convient. Aussi M. Emery, en rentrant au séminaire, dit à M. Garnier qu'il a appris à l'Empereur son catéchisme qu'il ne savait pas.

On s'attend à un éclat de la part de Napoléon; quelques prélats, à la fin de la séance, le supplient d'excuser le Supérieur de Saint-Sulpice en considération de son grand âge: « Vous vous trompez, Messieurs, leur dit l'Empereur; je ne suis aucunement fâché contre M. Emery; il a parlé en homme qui sait son affaire; c'est ainsi que j'aime qu'on me parle. Il est vrai qu'il ne pense pas comme moi; mais chacun doit avoir ici son opinion libre. » Et Talleyrand de dire en sortant à l'un des membres de la commission: « Je savais bien que M. Emery avait beaucoup d'esprit; mais je ne croyais pas qu'il en eût autant: il a l'adresse de dire franchement la vérité à l'Empereur sans lui déplaire. » Le bruit de ce qui s'est passé pendant la séance des Tuileries se répand bientôt dans Paris, et augmente, s'il est possible, la réputation de sagesse et de fermeté dont jouit déjà le Supérieur de Saint-Sulpice (1).

Qu'importe à M. Emery! Il n'aspire plus qu'à « mourir dans la foi et dans la simplicité de ses pères ». Il a pu racheter le parc et la maison de Lorette à Issy; il veut maintenant compléter son œuvre apologétique; déjà il a coopéré à la composition de l'*Histoire de Fénelon* et de l'*Histoire de Bossuet* par M. de Bausset; il veut employer la fin de sa vie à ajouter, à ses *Choix de pensées* de Leibniz, de Descartes et de Bacon, des extraits de Newton: on aura ainsi, grâce à lui, les témoignages des quatre plus grands philosophes des temps modernes en faveur de la religion catholique.

Il a comme un pressentiment de sa fin prochaine; il s'y prépare dans sa retraite annuelle à Issy pendant la Semaine sainte de 1811: « Depuis trois mois je ne dors plus, avoue-t-il un jour à M. Garnier, ce malheureux concile me donnera la mort! » Napoléon, en effet, n'a pas renoncé à son projet de réunir un concile national pour aviser aux moyens de suppléer aux bulles du Pape par un autre mode d'institution des évêques... Quelques jours après, M. Emery tombe malade... Bientôt il doit recevoir l'extrême-onction et le saint Viatique; alors, s'adressant aux directeurs et à toute la communauté qui se mettent à genoux: « Je n'ai vécu que pour le séminaire et pour l'Eglise, dit-il à voix basse, et ils seront l'objet de mes prières et de mes vœux jusqu'à mon dernier soupir. Je vous donne à tous ma bénédiction. » A midi, il y a une consultation des médecins; M. Laënnec lui demandant comment il se trouve: « Comme un homme, répond-il, qui est malheureusement tombé entre les mains des médecins. » Le spirituel enjouement qui est une tradition sulpicienne ne l'abandonne pas, même à l'article de

(1) ARTAUD DE MONTOR, *Histoire de Pie VII*, 3^e édit., t. III, 1839.

la mort; il s'est passé toute sa vie du secours des docteurs, sans autre traitement dans ses inconvénients que le repos, la diète et un peu d'eau sucrée, et il a coutume de dire : « Il faut, selon le précepte de l'Écclésiastique, honorer le médecin à cause de la nécessité, mais s'en passer le plus possible. »

Cependant le délire reprend, et continue jusqu'au surlendemain 28 avril; à 3 heures de l'après-midi, il rend le dernier soupir. Le soir, le cardinal Fesch se présente à l'Empereur : « Sire, j'ai une bien triste nouvelle à vous annoncer : M. Emery vient de mourir. — J'en suis fâché, répond Napoléon, j'en suis très fâché; c'était un homme sage, c'était un ecclésiastique d'un mérite distingué. Il faut lui faire des obsèques extraordinaires, et qu'il soit enterré au Panthéon. » Le Cardinal, qui sait combien les Sulpiciens seraient peu flattés d'un pareil honneur, fait remarquer que le lieu de la sépulture de M. Emery est déjà fixé dans la maison de campagne du séminaire; qu'il convient que ses restes demeurent au milieu de ses enfants, qui seraient inconsolables si on les en séparait; l'Empereur alors n'insiste pas.

M. Garnier a la pieuse pensée de faire mettre le cœur de M. Emery dans un petit tabernacle immédiatement au-dessous du cœur de M. Olier, qu'il a si fort honoré durant sa vie. Les obsèques sont célébrées le 30 avril; la messe terminée, on se met en marche pour se rendre à Issy; malgré la longueur du trajet, les séminaristes, qui ont veillé M. Emery pendant sa maladie, tiennent à porter le corps; ils se relayent de distance en distance jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la maison de campagne. A l'entrée du parc, les directeurs eux-mêmes portent le cercueil jusqu'au cimetière, comme il est d'usage pour le Supérieur général. C'est bien là, au milieu des petites croix de bois sulpiciennes, que devait reposer celui qui, doué de toutes les qualités éminentes de l'homme d'État, a voulu mourir comme il a vécu, avec le Christ, en Dieu : « Quand le Christ, sa vie, apparaîtra, alors il apparaîtra, lui aussi, dans la gloire! »

* * *

« Je ne veux point de Sulpiciens dans le séminaire de Paris, je vous l'ai dit cent fois, écrit Napoléon au ministre des Cultes, le 8 octobre 1811. Je vous le répète pour la dernière fois. Prenez des mesures telles que cette congrégation soit dissoute... » Les directeurs se retirent les uns après les autres; M. Jalabert, vicaire général, est installé supérieur du séminaire; on choisit les professeurs parmi les élèves eux-mêmes, surtout parmi ceux qui se destinaient à la Compagnie. Les jeunes gens, d'ailleurs, restent très zélés pour les anciens usages.

La mesure qui a été exécutée sur les directeurs du séminaire de Paris s'étend bientôt à tous les séminaires de province : tous les Sulpiciens, dont M. Duclaux a dû envoyer la liste au ministre dès le 23 octobre, en sont renvoyés et remplacés par d'autres prêtres... Moins de trois ans après, dans le mois même de la rentrée des Bourbons, le séminaire de Saint-Sulpice est rendu à la Compagnie le 18 avril 1814; les directeurs, après avoir embrassé tous les jeunes gens, les conduisent à la chapelle où l'on chante le *Te Deum*. En province les Sulpiciens ne tardent pas non plus à être réintégrés dans leurs séminaires. L'assemblée générale, qui se tient à Issy en septembre, élit pour supérieur général M. Duclaux, qui obtient la restauration légale de la Compagnie par une ordonnance royale du 3 avril 1816.

Et là-bas, au même moment, commence l'expiation de Napoléon, prisonnier, seul sur le rocher de Sainte-Hélène!... Saisissante illustration des paroles de la très sainte Vierge exaltant Dieu et sa Providence : *Dispersit superbos et exaltavit humiles!*

JEAN MONVAL.

Une nouvelle encyclopédie des sciences mathématiques et physico-chimiques

La librairie Larousse réalise actuellement un projet vieux de quelques années. Elle offre au public cultivé une nouvelle encyclopédie scientifique (1) dont la publication par fascicules durera environ un an. Le premier de ces fascicules est sorti de presse en mai dernier et le premier des deux volumes que comportera l'ouvrage est maintenant terminé.

Comme le rappelait dernièrement M. Marcel Boll dans une page scientifique des *Nouvelles littéraires*, l'idée n'est pas nouvelle. Et il ajoutait qu'au V^e siècle déjà, Marcianus Capella avait tenté de présenter à ses contemporains une synthèse des connaissances scientifiques de son temps.

Ne dissimulons point les exigences de la tâche dévolue à nos modernes encyclopédistes. Tâche très lourde de par la prodigieuse extension de toutes les disciplines scientifiques, nécessitant le travail en commun d'une équipe de spécialistes chargés d'initier de manière lente et progressive, quoique sans luxe de détails, un lecteur peu accoutumé à l'hermétisme de la science actuelle.

D'abord, une véritable encyclopédie doit être universelle, sans quoi elle manquera son but essentiel. Je me souviens avoir lu, il y aura bientôt dix ans, les chapitres consacrés aux sciences dans l'*Histoire de la nation française*, dirigée par G. Hanotaux. Une impression très nette m'en est restée. C'est qu'il est très difficile, voire impossible, de tracer dans une histoire, volontairement limitée à celle d'un seul peuple, un tableau, non pas exact, mais seulement assez approché, du développement de la pensée scientifique. Comment, pour ne citer qu'un exemple, tenter de décrire avec quelque précision l'apport scientifique du XVII^e siècle, sans citer le nom de Newton? Bref, une encyclopédie nationale, trop restreinte dans sa portée, doit nécessairement gauchir la face de l'histoire.

D'autre part, jamais encore la diffusion des découvertes n'a été aussi rapide, l'essor de la pensée scientifique aussi considérable que de nos jours. Les sociétés savantes sont autant de fourmilières intellectuelles en permanente activité assurée sans relâche l'échange des idées tant par le livre que grâce aux nombreux congrès où les tendances les plus diverses s'affirment et se soudent. Il n'en est pas moins vrai que ce brillant essor comporte son côté difficile, sorte de revers du progrès, si je puis dire : plus les travaux se multiplient, plus aussi devient-il malaisé d'intégrer l'ensemble toujours plus vaste des connaissances humaines. Une théorie nouvelle ne ruine pas celle qui la précède, en ce sens qu'elle s'y substitue sans lui laisser de place. Non, elle s'y ajoute plutôt, elle l'affine. L'étiquette qui sert à classer les faits change, les relations anciennes restent. Aussi s'en faut-il de loin qu'un cerveau humain soit actuellement assez puissant pour s'assimiler la totalité des disciplines scientifiques. Les temps sont révolus où l'on pouvait affirmer d'un homme qu'il était le plus savant de son époque, tel ce moine du X^e siècle, Gerbert, couronné pape sous le nom de

(1) *La Science, ses progrès, ses applications*, publiée par fascicules de 16 pages in-4^o (32 x 25 cm.), tirés en héliogravure sur papier de grand luxe. L'ouvrage comprendra plus de 45 fascicules et formera deux volumes, illustrés de 2,500 gravures, 12 planches en couleurs hors texte et de nombreuses planches en noir.

Prix du fascicule : 4 fr. 75 français.

Sylvestre II. Henri Poincaré reste l'un des très rares, le dernier peut-être, des esprits encyclopédiques de notre époque. Il n'est aucune science que son génie n'ait fait progresser; il les a toutes vivifiées à l'occasion d'enseignements les plus variés où sa maîtrise s'affirmait aussitôt totale et qu'il abandonnait vite, sur l'instance de ses pairs, aussitôt qu'une chaire vacante avait besoin d'un titulaire éprouvé.

Et ceci justifie pleinement ce que nous disions plus haut, savoir que la publication d'une encyclopédie suppose à présent non pas un auteur unique, mais plutôt la collaboration d'un groupe de savants, chacun traitant de l'une des branches de l'activité scientifique.

Et comment en traiter? On raconte que le savant géomètre alexandrin Euclide (vers 300 av. J.-C.), pressé par son souverain et bienfaiteur Ptolémée de lui exposer brièvement l'essentiel de ses travaux, lui répliqua qu'il n'existait pas de voie royale en géométrie. Cette vérité profonde, applicable à chacune des sciences, n'a pas été depuis lors démentie. Il est aussi vain de dissenter devant des profanes des principes de l'analyse infinitésimale que de livrer au public, sans souci préalable, les idées fondamentales des théories physiques actuelles. « *A l'extrême rigueur*, écrivait Cournot en 1861, *on pourrait s'occuper de physique et de chimie sans savoir de mathématiques.* » Seul, le côté plaisant de cette remarque nous frappe encore. Nous savons trop combien les sciences se sont compliquées et combien, dès lors, leur acquisition suppose aujourd'hui une initiation lente et progressive.

Enfin, au risque de nous répéter, nous rappellerons brièvement quelques idées que nous avons ici même énoncées à propos de la vulgarisation scientifique. Mettre les théories scientifiques à la portée du public cultivé est un art difficile. Le point de vue du savant et celui du lecteur semblent s'exclure et seul, un homme de science doublé d'un excellent écrivain pourra prétendre au titre de vulgarisateur. Abandonner son langage naturel, souvent celui des mathématiques, et se tenir néanmoins au cœur de la réalité, tel est le problème à résoudre et si souvent méconnu.

* * *

Aussi bien est-ce selon l'esprit des réflexions qui précèdent que s'élabore la nouvelle encyclopédie Larousse.

Deux savants français en assumant la direction : le chimiste de renommée mondiale Georges Urbain, professeur à la Sorbonne; connu surtout pour ses études sur les terres rares, et M. Marcel Boll, docteur ès-sciences, très justement apprécié comme écrivain scientifique de grand talent (1).

Les collaborateurs sont quarante, plus nombreux que les matières diverses traitées dans l'ouvrage. Parmi eux, M. A. Reymond, professeur à l'Université de Lausanne, à qui a été confiée la rédaction du premier chapitre *Les sciences dans l'antiquité*; M. Lambert, astronome à l'Observatoire de Paris, MM. Volkringer et Kirmann, tous deux anciens élèves de l'École Normale supérieure où le dernier cité fut mon condisciple; MM. Gustave du Pasquier, André Metz, Marcel Boll lui-même, etc.

La liste des matières traitées n'est pas moins imposante. En voici un bref sommaire. Le premier volume débute par un exposé sur *les sciences dans l'antiquité*, principalement consacré aux mathématiques. Le même exposé se poursuit alors pour la période comprise entre 500 et 1800; il retrace l'évolution des mathématiques, de la mécanique, de la physique et de la chimie. Vient alors le *Dix-neuvième Siècle*, qui occupe à lui seul le reste du premier

volume : seize savants y traitent en 300 pages du progrès des mathématiques, de la question des grandeurs physiques et de leur mesure, de la mécanique des fluides et des solides, de la capillarité et de la viscosité, de l'acoustique, de la chaleur, des états divers de la matière, du développement de l'optique, de l'électricité, du magnétisme et de la chimie.

Le deuxième tome dont les premiers fascicules sont parus sera principalement consacré aux applications : mécanique appliquée, optique appliquée, électricité appliquée, radio-électricité et radiations nouvelles, chimie appliquée. Enfin le dernier tiers de ce tome donnera une vue d'ensemble sur les sujets les plus actuels de la science contemporaine : le calcul des probabilités, la théorie de la relativité et les théories corpusculaires.

* * *

Mais laissons là cette sèche nomenclature et pénétrons plutôt au cœur de l'ouvrage. C'est là seulement que nous pourrions juger à sa juste mesure l'effort accompli.

La place qui nous est ici dévolue est trop restreinte pour nous permettre d'analyser aujourd'hui plus d'un chapitre. Choix difficile que seules des considérations d'opportunité pouvaient guider. Nous avons cru faire œuvre sage en le fixant sur le premier chapitre de l'ouvrage (1), tableau vivant d'histoire où M. Reymond, retraçant l'évolution des sciences dans l'antiquité, situe lumineusement les étapes parcourues par l'humanité pour asseoir, après un tâtonnement de plus de vingt siècles, une conception rationnelle du monde.

La genèse des sciences, répète-t-on volontiers, se perd dans la nuit des temps. Métaphore commode, trop commode même, car elle a le rare mérite d'être vraie en n'expliquant rien. Entre pareille affirmation massive et la reconstitution méthodique des premiers balbutiements scientifiques de l'homme, il y a toute la marge qui sépare l'indéterminé du fait précis. Nous aurons d'ici peu l'occasion d'éclairer nos lecteurs à ce sujet lorsque nous ferons l'analyse détaillée du beau livre de M. ABEL REY, *La Science orientale avant les Grecs*. Mais, sans vouloir anticiper et pour en revenir à l'exposé de M. Reymond, disons que quelques peuples ayaient, avant les Grecs, acquis des connaissances scientifiques non négligeables dont ces derniers devaient profiter par la suite. Science du cadastre et de l'arpentage, procédés de calcul numérique, chez les Egyptiens. Timides essais de géométrie, invention de la numération de position, tables de calcul et étude du ciel, chez les Chaldéo-Assyriens. Tels sont les premiers éléments dégagés par M. Reymond avec un réel bonheur et une science très avertie. Il faut lire, en effet, un ouvrage plus complet sur ces matières, comme l'est celui déjà cité de M. Rey, pour savoir au prix de quel labeur, de quelle érudition et de quelle sagacité on a pu, au moyen de vestiges épars et fragmentaires, tenter la reconstitution de l'apport scientifique de ces civilisations anciennes. Problème bien complexe, on en conviendra, que de tracer en quelques pages un résumé à la fois fidèle et accessible de ces recherches.

Avec les Grecs, la science subit une transformation radicale. De pratique, elle devient désintéressée; de magique et divinatoire, elle prend une forme rationnelle. « *La Grèce*, a écrit Maritain (2), *est le seul point du monde antique où la sagesse de l'homme ait trouvé sa voie, et où, par l'effet d'un heureux équilibre des forces de l'âme, et d'un long travail pour acquérir la mesure et la discipline de l'esprit, la raison humaine soit parvenue à l'âge de sa force et de sa maturité.* » Comme la philosophie, la science acquit en Grèce une existence propre et la recherche des vérités scientifiques fut laissée

(1) Rappelons au passage deux des ouvrages de M. Boll dont nous avons signalé ici l'intérêt et la belle tenue scientifique.

Qu'est-ce que? (Revue catholique du 12 août 1932).

L'Électricité à la ville, à la campagne, en auto (ibid., 23 juin, 1933).

Tous deux édités par la Librairie Larousse. Prix : 15 francs français.

(1) De fait, nous n'examinerons que l'exposé relatif aux mathématiques, qui tient à lui seul la presque totalité du chapitre.

(2) J. MARITAIN, *Introduction générale à la philosophie*, Téqui, Paris, 1922, p. 27.

aux seules ressources de la raison. Ambitieux projet, né sur les côtes de l'Ionie, dont la réussite devait immortaliser le peuple qui l'avait conçu. Œuvre première de quelques penseurs, Thalès Anaximène, Anaximandre, Héraclite... Œuvre qui s'épure bientôt tant en philosophie qu'en science, sous l'impulsion de Pythagore (1) et de son école. Ecole à son tour suivie d'autres, principalement celle d'Athènes, groupée autour de Platon et celle de Cyzique, dirigée par Eudoxe. La science grecque gagne en ampleur, les connaissances géométriques s'affinent et les mathématiciens abordent les problèmes supérieurs (selon la dénomination des Grecs) au nombre de trois : la trisection de l'angle, la duplication du cube et la quadrature du cercle (2).

Mais un fait politique d'une portée immense va se produire. Athènes perd la suprématie en Grèce et, avec elle, son hégémonie intellectuelle. Alors « la dynastie des Ptolémée, faisant preuve d'initiative intelligente, appelle et groupe à Alexandrie les savants, elle fonde pour eux un Muséum, dans lequel ils vivent défrayés de tout sous matériel, et deux bibliothèques qui, cinquante ans après leur fondation, comptaient plus de six cent mille manuscrits (3). »

Trois noms dominent la période splendide qui s'étend sur le III^e siècle avant notre ère, les trois plus illustres de la science grecque.

Euclide, dont l'une des œuvres géométriques, *Les Eléments*, est si belle, si harmonieusement rationnelle qu'elle défiera les siècles à venir. Exemple unique d'un traité resté classique jusqu'à nos jours.

Archimède, le plus puissant génie de l'antiquité, le plus puissant de tous les temps peut-être, si l'on veut bien accorder un sens à ces mots, dont l'œuvre encyclopédique marquera pour de nombreux siècles l'ultime effort de la pensée scientifique antique.

Apollonius de Perge, célèbre par son œuvre magistrale sur les sections coniques.

Et encore importe-t-il de ne pas omettre les noms d'Erathostène et d'Hipparque (celui-ci du II^e siècle avant notre ère). Le premier, célèbre par sa mesure de la circonférence terrestre et celle de l'obliquité de l'écliptique, mesures remarquables lorsqu'on pense aux moyens d'observation rudimentaires dont disposaient les savants d'alors. Le second, véritable créateur de la trigonométrie et l'un des plus grands astronomes de tous les temps.

Avec la période romaine va commencer le déclin de la science antique et seuls quelques noms jalonnent encore les premiers siècles de notre ère : ceux de Ptolémée (II^e siècle apr. J.-C.),

(1) Pythagore de Samos (570-500) vint résider en Italie méridionale ou Grande-Grèce, entouré de disciples liés par le secret et pourvus d'un signe de ralliement. Ses recherches sur la théorie des nombres, la géométrie et la hauteur des sons l'ont justement rendu célèbre. On lui attribue, entre autres, la découverte du théorème du carré de l'hypoténuse, l'un des piliers de la géométrie euclidienne. L'énoncé en est bien connu : Le carré construit sur l'hypoténuse (côté opposé à l'angle droit) d'un triangle rectangle est équivalent (occupe la même portion de plan) à la somme des carrés construits sur les deux autres côtés. C'est l'un des théorèmes à nom propre de la géométrie élémentaire, le théorème de Pythagore, mieux connu sous le nom de « pont-aux-ânes ». Renom immérité si l'on accepte comme équivalentes les très nombreuses démonstrations (au moins cinquante) dont certaines sont parmi les plus élémentaires de la géométrie.

(2) C'est-à-dire la division d'un angle quelconque en trois parties égales, l'extraction de la racine cubique de 2 et la recherche d'un carré dont l'aire soit exactement égale à celle d'un cercle de rayon donné. De ces trois problèmes, le dernier est incomparablement le plus difficile. Les Grecs l'étudièrent sans grand succès et seul Archimède en trouva une solution approchée ayant quelque valeur. Il y a seulement cinquante ans que fut tranché de manière définitive ce redoutable problème grâce à la démonstration faite en 1882 de l'impossibilité de la quadrature du cercle par le mathématicien allemand Lindemann. N'empêche que les sociétés savantes continuent, n'en doutons pas, à être harcelées de mémoires présentés par quelques originaux et contenant une soi-disant solution. Les journaux n'ont-ils pas publié récemment la nouvelle d'un curieux procès plaqué devant les tribunaux roumains, suite à un legs posthume d'un riche commerçant de Cluj destiné au savant qui le premier découvrirait une solution du problème de la quadrature du cercle! Nouvelle d'ailleurs fautive et bientôt démentie par un professeur de l'Université de Cluj, soi-disant appelé à déposer au cours de l'affaire.

(3) Extrait de l'exposé de M. REYMOND, pp. 10-11.

Pappus (fin du III^e et première moitié du IV^e siècle de notre ère), Diophante (III^e siècle ap. J.-C.) « La géométrie, poura écrire Cicéron, fut en très grand honneur auprès des Grecs et, pour eux, il n'y a rien de plus illustre que les mathématiques. Mais nous, nous avons limité l'usage de cet art aux mesures et aux raisonnements pratiquement utiles. Nous avons au contraire aspiré de bonne heure à être orateurs (1). » Profession de foi qui, pour nous laisser rêveurs, n'est pas moins le témoignage irrécusable et le reflet adéquat de cette perte de l'esprit spéculatif qui caractérisera la période romaine.

* * *

Ce faible résumé ne donnera, j'en conviens, qu'une image fort imparfaite du travail de M. Reymond. Si vingt-deux pages lui ont suffi pour décrire à grands traits la science antique, quelques lignes ne peuvent évidemment y prétendre. Et quand je pense aux aspects négligés, c'est moins au côté anecdotique, si important cependant lorsqu'il s'agit de matières très abstraites, qu'à son aspect technique qui porte la marque d'une science éclairée du dedans. Une énumération portant sur l'œuvre d'un savant sera toujours pour le lecteur fastidieuse et, disons-le, peu profitable si l'analyse sommaire de l'esprit de cette œuvre ne dégage nettement le caractère propre au génie créateur. C'est, selon nous, l'une des plus heureuses réussites de l'exposé de M. Reymond, que cette démarcation précise du caractère spécifique de l'œuvre d'un Euclide ou d'un Archimède.

Ajoutons, mais dans un autre ordre d'idées, que les splendides gravures et les illustrations de l'ouvrage apportent au savant le plus précieux des concours. Reproductions de tablettes cunéiformes, d'un fragment de papyrus, de fresques d'un Puits de Chavannes au caractère purement artistique, de fresques artistiques et documentaires à la fois qui ornent les murs des sépultures égyptiennes, dessins explicatifs avec légendes, tels sont ces précieux auxiliaires.

Il nous a paru que dans un pays comme le nôtre, où l'histoire des sciences est cultivée depuis un siècle avec le plus grand succès, ce résumé, hélas trop bref, rappellerait aux lecteurs de la *Revue catholique* qu'il existe une histoire des sciences, aussi belle certes que celle des institutions et des arts, mais, par malheur, passée complètement sous silence dans les traités classiques. On voudra bien y voir la considération d'opportunité invoquée plus haut.

EDGARD HEUCHAMPS,

Docteur en sciences physiques et mathématiques,
Ancien élève
de l'École normale supérieure de Paris,

(1) A. REYMOND, *ibid.*, p. 14.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

Les idées et les faits

Chronique des idées

La voix de nos Evêques

La Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Rasneur

Le mandement de Carême de l'évêque de Tournai revêt cette année une exceptionnelle importance. Mgr Rasneur pousse un cri d'alarme, dénonce la pénurie relative du clergé diocésain et adresse un pressant appel en faveur du recrutement des vocations ecclésiastiques, mettant, à cette fin, en pleine lumière la *nécessité* et la *grandeur* de la mission sacerdotale.

Il appert des chiffres cités en tête de la Pastorale que le clergé de Tournai est en manifeste décroissance. Durant les trente dernières années, la baisse des ordinations va s'accroissant de décade en décade : de 258 nouveaux prêtres, originaires du diocèse, pour la période 1904-1913, leur nombre descend à 183 pour 1914-1923 et tombe à 149 de 1924 à 1933, le coefficient de mortalité restant le même. Le diocèse ne compte actuellement que 1,100 prêtres sur une population de 1.270.000 âmes, donc pas 1 prêtre pour 1.000 habitants : proportion inférieure à celle de nombreux diocèses français et qui laisserait des paroisses veuves de desservants, si la densité de la population n'obviât à cette conséquence. Il importe de remarquer que le point critique de cette constatation n'est pas précisément le chiffre global de 1,100 prêtres que, par exemple, ne fait guère que doubler le diocèse de Malines pour une population double de celle du Hainaut, mais le point alarmant c'est que sur ces 1,100 prêtres, plus de 55 p. c. ont doublé le cap de la cinquantaine, un quart les soixante ans et qu'alors les prêtres âgés de moins de cinquante ans n'étant pas en excès, tout au contraire, vu les ordinations déficitaires des vingt dernières années, la redoutable question se pose : Est-ce que, quand l'heure de la retraite aura sonné, il y aura assez de jeunes pour relayer les anciens ?

Malgré le consolant indice de relèvement qu'offrent les rentrées des séminaires depuis les cinq dernières années, l'évêque reste inquiet, estimant que le diocèse est loin de fournir les prêtres que Dieu demande à chaque génération. Le fait est que : « Depuis la réorganisation du diocèse en 1803, 60 communes ayant ensemble 52.000 habitants, n'ont pas donné un seul prêtre au diocèse ; 63 autres groupant 61.000 habitants, en ont donné chacune un seul ; 68, avec une population de 117.000 habitants, n'en ont donné que 2. Et pourtant, puisque la durée moyenne du ministère sacerdotal actif n'est pas supérieure à 37 ans, il s'en suit qu'en 130 ans chacune de ces paroisses a usé près de 4 prêtres, et même le double, si le curé y est aidé d'un vicaire. Se demande-t-on parfois, dans ces paroisses, où se recrute le clergé ? »

* * *

En présence de ces faits impartialement reconnus et loyalement avoués, il n'y a pas à se le dissimuler, il y a une crise du clergé, il est urgent de la surmonter, car la perpétuité du sacerdoce n'est garantie qu'à l'Eglise universelle et non aux Eglises particulières qui peuvent sombrer pour des siècles et même être anéanties.

Le vaillant évêque de Tournai n'en prend pas son parti, il

s'arme de tout son zèle, de sa parole éloquente, apostolique pour s'attaquer au fléau du dépeuplement du sanctuaire. Il s'applique tout d'abord à faire toucher du doigt la *nécessité* du prêtre. Quoi de plus convaincant ? Ce sacerdoce que l'on délaisse avec un incroyable aveuglement est d'une absolue et radicale *nécessité*, puisque le Christ, l'Auteur des sacrements, canaux réguliers de la grâce, en a confié la dispensation aux prêtres.

Lui disparu, qui donc donnera la vie divine ? Qui lavera l'âme du péché originel et l'incorporera au Christ ? Qui par l'absolution fermera l'enfer au pécheur et lui rouvrira le ciel ? Qui nourrira le chrétien du Pain de vie ? Qui l'oindra pour le combat suprême ?

Et qui donc parlera à l'homme, enfoncé dans la matière, de ses destinées éternelles et lui fera relever la tête vers les cieux ?

Nécessaire à l'individu, le prêtre médiateur ne l'est pas moins à la société dans ses rapports avec Dieu, Lui seul, investi du sacerdoce du prêtre souverain, est capable d'appeler sur l'autel la Victime divine et d'en faire, au nom de tous, la grande ablation, la seule qui puisse rendre à la Divinité un hommage adéquat à son infinité, égal à ses bienfaits, qui puisse réconcilier la terre avec le ciel et ouvrir la source des grâces.

Et cette mission surnaturelle du prêtre, loin de se renfermer dans le domaine spirituel, rejaille en bienfaits de toutes sortes dans le domaine temporel.

Supprimer son ministère, c'est la famille qui se dissout, la société en proie aux luttes fratricides, la patrie elle-même reniée. « Rien d'étonnant à cela, observe Mgr Rasneur dans cet énergique raccourci : si la lumière du monde s'éteint, les ténèbres s'épaississent ; si le sel de la terre s'affadit, c'est le règne de la pourriture ; si le fondement d'un édifice s'ébranle, toute la maison doit couler. »

Et il en appelle à Taine. « Si l'Eglise, par des miracles de zèle, n'arrive pas à conquérir ces masses païennes pour en faire un peuple de croyants, c'en est fait de la civilisation française. » Il évoque Maurice Barrès : « Faisons des vœux pour que chaque église trouve un prêtre exemplaire. Tout est là, comme au temps des grandes invasions. » Ecrite quelques jours plus tard, la Pastorale aurait sans doute allégué le mot de Doumergue : « Sans la religion, la France retournera à la barbarie », qui nous fut rapporté, à l'occasion de sa récente visite, et pour sûr, fait état des paroles adressées par notre grand Albert I^{er} au Cardinal, à l'occasion du Nouvel An : « Que deviendriions-nous, sans l'action du clergé, le seul rempart qui tienne debout, la seule voix qui prêche le respect de l'autorité ? »

* * *

Ce sacerdoce déprécié, sous-estimé du moins par beaucoup, rayonne d'une grandeur incomparable et l'évêque de Tournai l'exalte à bon droit.

Négligeant de s'étendre sur la sublimité de la fonction des prêtres de la nouvelle Loi qui s'identifient au Christ lui-même, incarnent sa puissance, parlent et opèrent en son nom, et renvoyant pour le développement de cette idée à l'excellent ouvrage du R. P. Hoor-naert *A propos de l'Evangile*, Mgr Rasneur fait ressortir la noblesse de la milice sacerdotale à laquelle il convie la jeunesse. « Si nous jetons un regard sur elle, écrit-il, nous verrons des prêtres vierges, immolant le plus impérieux instinct de la nature humaine pour se vouer exclusivement à la gloire de Dieu et au salut des âmes ; des prêtres désintéressés qui, après avoir occupé de longues années

les postes importants, laissent à peine de quoi payer leur cercueil; des prêtres se consacrant tout entiers au soulagement de toutes les misères « ne voulant pas aimer Dieu seul à force de n'aimer personne, mais aimant tout le monde à force d'aimer Dieu »; des prêtres doux et miséricordieux, ne répondant à l'ingratitude que par de nouveaux bienfaits, à la haine que par un redoublement d'amour; des prêtres héroïques, bravant la mort au poste du danger, renonçant à toutes les douceurs de la patrie pour porter au loin la civilisation; des prêtres heureux, enfin, s'ils sont vraiment prêtres, car, comme le disait un évêque français le jour de son sacre. Si le prêtre fait beaucoup de sacrifices, il n'a pas à faire celui du bonheur. « Sa couronne a des épines, dit l'évêque de Tournai, mais elle n'ensanglante que pour rayonner davantage. » Que penser de sa mort? « Mourir, a écrit l'abbé Pereyve, en se disant qu'on n'a jamais étendu d'un pouce l'empire du mal sur la terre, mais qu'on a étendu les limites sacrées de l'empire du bien; qu'on a dépensé son esprit, ses années, sa fortune et ses forces à soutenir le règne de la vérité et de la justice : quelle joie, quelle consolation, quelle ferme assurance au milieu des ombres du dernier moment, quel honneur devant les hommes, quelle protection devant Dieu! »

Il n'y a donc pas de vocation plus haute, plus honorable que celle du prêtre faisant fonction du Prêtre éternel. Il n'y a pas de vocation plus belle, plus attirante, plus consolante que celle du prêtre vivant uniquement pour Dieu et les âmes. Comment expliquer alors qu'elle soit contrariée, contrecarrée par tant de parents? Et, sans doute, l'opposition ne réussit pas toujours, celle d'Aréthuse ne nous a pas frustrés de l'immortelle éloquence de Jean Bouche d'Or, Jean Chrysostome, mais il est, hélas! des oppositions qui parviennent à faire avorter le germe de la vocation déposé par la grâce. Ont-ils réfléchi à l'étendue de leurs responsabilités, ces parents qui ravissent à Dieu la splendide moisson de gloire à laquelle Il avait droit; aux âmes, à des milliers et des milliers d'âmes celui qui devait être leur père, leur guide, leur introducteur au ciel. Malheureux, ces parents qui, compromettant l'avenir de leurs enfants, de ceux-là qui, selon le mot d'un penseur, choisis mystérieusement pour les hautes vocations, sont voués, dans des tâches mondaines, à une navrante stérilité. » Heureux, au contraire, trois fois heureux les parents qui, ayant généreusement donné leur enfant à Dieu, s'inclineront sous sa première bénédiction, le verront monter radieux à l'autel de sa première messe, recevant de sa main l'Hostie du salut, qui, peut-être, au terme de leur vie, trouveront en lui le consolateur suprême.

Après ces puissantes considérations qui sont aussi d'entraînantes exhortations, Mgr Rasneur aborde les conclusions pratiques de son enseignement. Avec la sagesse que seule donne l'expérience de la vie et l'autorité que lui confère son caractère épiscopal, il commence par ce grave avertissement que la vocation ecclésiastique est en dépendance du milieu familial. Le germe sacré ne peut éclore et se développer que dans la pure atmosphère d'une famille où une saine morale préside à l'éducation, où une discipline virile prépare à une vie de sacrifices, où la religion exerce sa pleine influence, où la mère cultive la piété eucharistique de son enfant. Quel émouvant témoignage rapporte l'Evêque en citant ces paroles prononcées par le grand cardinal Merdier au jour de son cinquantième sacerdotal : « C'est à ma mère, ma sainte mère, que je dois le meilleur de moi-même, c'est dans son cœur que j'ai lu cette grande leçon de la vie : l'homme n'est rien, les succès et les revers ne sont rien, Dieu seul importe! »

Humble et simple M^{me} Barbet, c'est à vous que l'Église et la Patrie doivent l'immortel Mercier! *Beata viscera, beata abera!* C'est donc, en définitive, des mères que dépend l'avenir religieux

de notre pays. C'est vous, Mesdames, qui ferez la Belgique croyante ou incroyante, en lui donnant ou en lui refusant des prêtres.

Il était tout indiqué aussi que l'Evêque se tournât vers la jeunesse enthousiaste de son diocèse si parfaitement capable de le comprendre. C'est de son cœur que jaillit cette apostrophe : « O vous qui entendez l'appel du Christ, ne fermez pas vos oreilles, n'endurcissez pas vos cœurs. Souvenez-vous du bon et vertueux jeune homme, trop attaché aux biens terrestres et par là rendu sourd à l'invitation du Maître. Que lui rapporta son refus? Une tristesse immense et peut-être une vie bien misérable. Ah! s'il s'était donné sans calculer, comme Pierre, André, Jean et les autres, il serait maintenant dans la gloire, l'Église compterait un grand saint et probablement une province chrétienne en plus! »

S'adressant pour finir aux fidèles de son diocèse en général, Mgr Rasneur provoque la généreuse et fervente coopération de leurs aumônes et de leurs prières à l'Œuvre du Sacerdoce. Et lui-même, laissant déborder son cœur d'apôtre, met fin à cette Pastorale qui ne peut manquer de retentir profondément dans les consciences par cette admirable prière :

« Oui, ô Jésus, écoutez favorablement les prières qui vous seront adressées désormais plus nombreuses et plus ferventes de tous les coins du diocèse. Nous vous en supplions, envoyez des ouvriers dans votre vigne. Ne laissez pas les tabernacles vides, les chaires silencieuses, les intelligences sans lumière et les cœurs sans amour. Donnez-nous des prêtres pour le ministère des paroisses, pour les institutions scolaires, pour les directions des œuvres multiples qui s'imposent. Donnez-nous des prêtres pour les semailles, donnez-en pour les moissons, Donnez-nous des prêtres nombreux, car notre peuple est immense; des prêtres forts et vaillants, car la besogne est rude; des prêtres saints, car vous voulez une Église immaculée. O Jésus, ne permettez pas que se réalise de nouveau chez nous la sombre prophétie de Daniel (X, 21) : « *Deficient hostia et sacrificium*, l'hostie et le sacrifice seront supprimés »; mais, réalisant de mieux en mieux la vision de Malachie (I, 11), faites que partout dans le diocèse de Tournai, même dans les plus humbles chapelles, on puisse tous les jours élever vers Vous l'oblation pure de la divine Eucharistie. »

J. SCHYRGENS.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (28, 25, 22 ou 17 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnement accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

CH. LORIN ET C^{ie} VITRAUX D'ART Mosaïques décoratives

CHARTRES : 46, rue de la Tannerie. Téléphone : 0.42.
PARIS : 199, rue de Vaugirard. Téléphone : Ségur 45.44.

Quelques références :

Cathédrales de Chartres, Châlons-sur-Marne, Toul, Metz, Toulouse, etc.; Monuments nationaux : Sacré-Cœur de Montmartre, Notre-Dame de Lorette, Dormans, etc.